Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 42 (1978) **Heft:** 165-166

Buchbesprechung: Chronique bibliographique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

NOUVELLES BRÈVES

COLLECTIONS.

Au Centro di Studio per la Dialettologia Italiana, chez Pacini, à Pisa, ont paru :

- 5. Trois nouveaux fascicules régionaux accompagnés d'un petit disque d'enregistrements dialectaux (voir *RLiR* 39, 1975, p. 172-173 et *RLiR* 41, 1977, p. 190), dans un ensemble intitulé *Profilo dei dialetti italiani*, a cura di Manlio CORTELAZZO:
- 5.21. Armistizio Matteo Melillo, Corsica, 1977, 143 pages + 1 carte et ı disque. — Sur les bases des deux atlas, celui de Gilliéron et d'Edmont et surtout celui de Bottiglioni, ainsi que grâce à diverses études, dont il donne la bibliographie (p. 10-12), l'auteur mène une étude géolinguistique qu'il illustre de 50 petites cartes linguistiques de l'île. Ce travail de synthèse des connaissances actuelles, couvre essentiellement les faits de phonétique évolutive et il servira très utilement de référence aux dialectologues qui voudront continuer à faire des relevés plus précis. La partie morphologique et syntaxique est plus rapide. Quant au lexique, il était impossible à l'auteur de dresser dans le cadre de cette collection un dictionnaire des parlers corses; il a dressé une liste de mots typiques. Les six textes édités et gravés sur disque représentent le parler de Bastia (texte suivi sur les pêcheurs), les parlers de Bastélica et de Zicavo dans l'arrondissement d'Ajaccio et ceux d'Aullène, de Santa Lucia di Porto Vecchio et de Sotta (tous trois dans l'arrondissement de Sartène); ces cinq derniers textes sont des conversations entre un enquêteur parlant italien et un informateur parlant en corse. — G. T.
- 5.22. Giulio Soravia, Dialetti degli Zingari italiani, 140 pages + disque. Après une présentation générale sur la langue et la culture des Tziganes, l'auteur présente les divers groupes d'Italie et en étudie les dialectes : les différents dialectes des Sinti d'Italie du Nord, les dialectes Vlax d'Italie et ceux des Rom du Sud. L'auteur regroupe les mots que les dialectes italiens ont empruntés aux parlers tziganes. Il donne un dictionnaire italo-tzigane de plus de 300 mots et publie, avec traduction, les textes gravés sur le disque. G. T.
- 5.23. Giovanna Massariello Merzagora, Giudeo-italiano, 92 pages. Cet ouvrage rassemble toutes les données aujourd'hui connues sur les particularités linguistiques des communautés juives d'Italie. Toute nouvelle enquête est bien difficile sur ces façons de parler que l'émancipation des Juifs a fait disparaître assez rapidement. L'auteur classe les données selon les régions d'Italie, ou plutôt selon les communautés qui ont donné lieu à des études ponctuelles. L'auteur

dégage de toutes ces études partielles une idée générale : le judéo-italien lui paraît assez unitaire et les diversités s'expliquent par les variations des dialectes italiens eux-mêmes. Un index lexicographique peut servir de dictionnaire du judéo-italien. — G. T.

Dans la collection de la revue picarde Eliktra (88 bis, rue Gaulthier-de-Rumilly, 80000 Amiens) ont paru:

30. René Debrie, Lexique picard du berger, 1977, 23 pages. — Opuscule qui contient le lexique technique, du métier de berger communal, en dialecte picard de la Somme; cela représente environ 300 mots écrits en « orthographe picarde » et très bien expliqués dans l'article. L'auteur publie quelques textes de contrats du XIX^e siècle passés entre commune ou groupe de propriétaires et un nouveau berger. — G. T.

36. René Debrie et Paul Louvet, Lexique picard du parler de Wailly-Beaucamp, 1977, 70 pages. — Cette commune se situe dans le sud-ouest du Pas-de-Calais, à 6 km au sud de Montreuil et à 10 km à l'ouest de Berck. Les auteurs ont rassemblé plus de 3 000 mots ou expressions qu'ils publient par ordre alphabétique et de façon rapide mais commode. Au début de l'ouvrage, de bons tableaux sur la conjugaison picarde. — G. T.

Aux Éditions du C. N. R. S., dans la collection du Centre Régional de Publication de Lyon, a paru :

Marie-Thérèse Morlet, Le censier de Chomelix et de Saint-Just-près-Chomelix (1204), Paris, C. N. R. S., 1978, 103 pages. — Le texte publié se rapporte à une commune située au nord du département de la Haute-Loire, très exactement à 15 km au sud du point de rencontre des limites départementales qui séparent la Loire, le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire; le point d'atlas linguistique le plus proche est à 8 km, Craponne-sur-Arzon (ALMC, 10). Les linguistes disposeront d'un texte d'ancien occitan du Velay, bien localisé, bien daté, bien publié. Le texte du censier couvre 45 pages; il est précédé d'une étude linguistique qui relève les caractéristiques phonétiques, les faits de déclinaison et de conjugaison. L'index des noms propres rendra de bons services à l'anthroponymie régionale. — G. T.

Chez Nathan, dans la collection Université Information Formation, a paru : Jacqueline Picoche, Précis de Lexicologie française, Paris, 1977, 181 pages. — Le livre est un manuel ; pour présenter un bon manuel l'auteur a fait preuve de beaucoup de qualités. La progression démêle très clairement les différents aspects de la connaissance linguistique et évite les interconnections qui auraient compliqué l'exposé. La terminologie est toujours expliquée ; chaque terme, pourvu d'une définition claire et placée dans l'explication théorique générale, est repris dans un index en fin d'ouvrage. Cet index terminologique pourra rendre service aux débutants... et à d'autres. L'ensemble des connaissances présentées couvre un large éventail ; des cinq chapitres (Le signe lexical — Le lexique — Les mots et leurs contexte — Les champs lexicaux sémantiques —

La définition) le quatrième, sur les champs, rassemble le plus de données. Le chapitre 6 — annexe fort utile pour un manuel — suggère des exercices pratiques. Un ouvrage à conseiller. — G. T.

Dans la collection des *Textes Littéraires Français* de la librairie Droz (11, rue Massot, Genève).

Le Lais Villon et les Poèmes Variés édités par Jean Rychner et Albert Henry, Genève, 1977: Tome I, Textes 79 pages; Tome II, Commentaire 152 pages. — Le reste de l'œuvre de Villon est édité suivant la même méthode que le Testament dont l'édition date de 1974 (cf. RLiR 38, p. 566-568). On sait désormais où s'adresser pour lire Villon dans le texte le plus correctement établi et pour le lire en se servant du commentaire le plus sage. — G. T.

REVUES.

Eliktra, revue consacrée à la tradition picarde (88 bis, rue Gaulthier-de-Rumilly, 80000 Amiens). — Le renouveau du régionalisme multiplie le nombre des revues consacrées aux langues et cultures régionales; cette floraison de collections multiplie et disperse les textes. Nous essaierons ici de signaler les articles qui peuvent intéresser les lecteurs de la RLiR. Ils en trouveront de nombreux dans la série d'Eliktra qui paraît depuis 1967. Dans son numéro 11, de 1977, le romaniste pourra s'intéresser aux articles suivants: René Debrie, Les noms de l'ancienne lampe à huile dans la région d'Amiens (p. 9-14); des textes en picard moderne; La Sarcophaga carnaria de Madeleine Lematte (p. 17-20), Le Pêcheur d'Alphonse Pasquier (p. 21-22), une chanson d'Ismaël Flour: el tchotte Vierge ed bous et un court texte recueilli auprès d'un cultivateur: La Création de la Femme. — G. T.

Parlers et Traditions populaires de Normandie (Archives Départementales, BP110, 50010 Saint-Lo. Cf. RLiR 41, p. 402). Dans les fascicules 37, 38 et 39, les romanistes pourront lire avec intérêt :

- 1º Les résultats d'une excellente enquête, *Patois et école en Basse-Normandie* (nº 37, p. 30-35).
- 2º La suite et la fin du Glossaire de la région de Honfleur par Sénécal (nº 37,
 p. 25-30; nº 38, p. 66-71; nº 39, p. 100-106).
- 3º Des textes en patois normand : la 2º partie de Jean âo Limousan, Chevas, caçaous de chevas et menouos à cinq fouets pa l' su de Couotaunces (nº 37, p. 7-21) : long et intéressant technotexte sur les chevaux ; le compte rendu de la société animatrice de la revue rédigé en patois (nº 38, p. 50-55) ; un poème de Cotis-Capel, Natavita (nº 38, p. 74-76) ; un poème de L. Gouget, La Métamorphose (nº 39, p. 91-95).
- 4º Des études sur les noms des rochers : par Piquois (nº 38, p. 72-73) et par E. de Saint-Denis (nº 39, p. 85-90). G. T.

DIVERS.

Nicolas G. Contossopoulos, L'influence du français sur le grec — Emprunts lexicaux et calques phraséologiques, Athènes, 1978, 214 pages + 16 pages de planches. — Cet ouvrage est à la fois une étude sur les emprunts du grec au français et un dictionnaire donnant la liste de ces mots. L'étude traite des conditions historiques et culturelles qui ont favorisé l'influence française; elle montre les difficultés phonétiques des transferts et les solutions adoptées pour la translittération d'un alphabet à l'autre. Elle analyse les différents degrés de grécisation et donne une classification des emprunts. Trois dialectes grecs ont subi les influences françaises qui leur sont propres : le grec de Chypre, le grec de Smyrne et naturellement le grec de Cargèse en Corse. Même l'argot grec porte les marques de l'influence française. Le dictionnaire de 110 pages classe les faits en trois chapitres : emprunts non grécisés ($\pi\lambda\alpha\tau\dot{\omega} = \alpha$ plateau »), emprunts grécisés ($\mu\iota\zeta\acute{\alpha}\rho\omega = \alpha$ je mise ») et les calques phraséologiques ($\xi\gamma\omega$ $\dot{\alpha}\nu\dot{\alpha}\gamma\gamma\eta = j'ai$ besoin »). — G. T.

Louise W. Stone et William Rothwell, Anglo-Norman Dictionary, London, The Modern Humanities Research Association, 1977. — L'introduction indique la liste des œuvres en anglo-normand dépouillées pour l'établissement du dictionnaire. En 138 pages de deux colonnes composées en petits caractères, sont publiées les lettres A, B et C. On a regroupé toutes les formes relevées, au début de l'article, ce qui se révélera très commode pour l'étude du dialecte anglo-normand; les formes non choisies comme première entrée figurent à leur place alphabétique, avec renvoi. La traduction est donnée en anglais et de façon très rapide: assez souvent, il n'y a qu'un équivalent. Les articles regroupent un bon nombre de citations. Il me semble que la composition de chaque article est trop compacte et que les seconde, troisième, etc. significations ne ressortent pas assez, noyées qu'elles sont dans la masse des citations et des références. Mais il ne s'agit là que d'un petit défaut de présentation. — G. T.

REVUE DES REVUES

L'Italia Dialettale, Pisa, Giardini editori e stampatori (cf. compte rendu des volumes 37 et 38 dans RLiR 41, p. 197-200).

Volume 39, 1976. — F. Fanciullo, Il trattamento delle occlusive sonore latine nei dialetti salentini, p. 1-82. L'étude porte à la fois sur la spirantisation des occlusives sonores (salent.: váttere pour italien: battere) et sur l'assourdissement, en d'autres mots ou en d'autres parlers très proches, des mêmes consonnes (salent, tilori pour italien: dolore). La complexité produite par ces deux évolutions de sens contraires est si gênante qu'une réaction s'opère et, surtout sur l'influence de l'italien standard, redonne une certaine sonorité ou un second segment sonore aux sourdes issues des sonores: on note les graphies kg ou td dans les textes dialectaux. — G. Pesiri, L'odierno « Monte delle Fate » e il « Tifata Mons » della tradizione latina, p. 83-91. La signification de ce toponyme a éveillé la

curiosité de l'auteur : le Mont des Fées dans une région dont les dialectes ignorent le mot fata « fée » ? Cela paraît peu possible. Pour désigner des sommets divers dans les chaînes voisines, le latin connaissait l'appellation Tīfāta Mons, à une époque où TĪFA (non attesté) pouvait être une variante dialectale phonétiquement régulière de TEBA (attesté dans Varron). Les attestations médiévales du nom de l'actuel Monte delle Fate varient entre dofati et dafati. Ce sont ces stades avec sonore initiale que les cartes officielles ont interprétés : Monti di Fata en 1690; Monte del Fato (sur quelques cartes 1820, 1844); Monte delle Fate (depuis 1851). — U. VIGNUZZI, Il volgari degli Statuti di Ascoli Piceno del 1377-1496, p. 93-228. L'article est une suite d'un précédent (cf. RLiR 41, p. 199). L'auteur continue ici la présentation de la langue de ces textes anciens en dialecte d'Italie Centrale (Ascoli Piceno est une ville des Abruzzes) : fin du vocalisme, consonantisme, et phénomènes généraux comme métathèse, aphérèse, syncope, apocope, prothèse, épenthèse; la morphologie grammaticale occupe les pages 157-213. Trois textes sont publiés en appendice : L'inventaire de la sacristie du couvent de S. Angelo Magno (1420) ; le contrat entre les chanoines de la cathédrale et Nicola Guardiagrele (1456); et la supplication de Frère Giovanni da Teramo aux Anciens de la commune d'Ascoli Piceno (1499). — A. UGUZZONI, In margine ad una verifica dei dati raccolti per l'ALI. a Romanoro (Modena), p. 229-240. L'auteur, qui est à la fois linguiste et dialectophone de la région de Modène, compare les relevés de l'enquêteur de l'ALI avec ceux qu'elle a faits elle-même, en les demandant au même informateur. L'auteur ne cherche pas à relever des fautes mais à réfléchir sur l'irritant problème des écarts de notation en dialectologie. Utilisatrice du dialecte, A. Ugozzoni a inévitablement une notation plus schématisante ou plus phonologique : elle constate qu'elle note avec u ou à la rigueur avec u légèrement ouvert des prononciations que l'enquêteur de l'ALI a notées avec quatre timbres différents compris entre u et ó fermé. Le moins qu'on puisse dire est que la bande de dispersion n'est pas large et que l'oreille de l'enquêteur est fine et que sa notation raffine même un peu sur des différences qui de toute façon ne peuvent être constantes. La dialectophone du lieu, entendant plus avec son système phonologique qu'avec son oreille, qui n'est pas neutre, simplifie et schématise. Sur une bande de dispersion aussi peu large, l'inconvénient n'est pas grave. D'autres écarts de cette nature sont observés en d'autres lieux du système vocalique, sur la longueur des voyelles ou de la tenue des articulations consonantiques, sur la nasalisation et sur les degrés de palatalisation consonantique. Dans chaque cas, l'étroitesse de la dispersion montre que les deux relevés sont sérieux. Quant aux variantes lexicales, elles tiennent au principe des enquêteurs de l'ALI qui cherchent moins à obtenir le « pur dialecte le plus ancien » que tous les synonymes qui permettent de suivre les changements linguistiques actuels. — F. Fanciullo, Salentino: muttúra, griko: muntúra «rugiada» e affini, p. 241-251. Les mots dialectaux signifient « rosée » ou « humidité de l'air près de la mer ». Pour des raisons phonétiques ou sémantiques, les quatre étymologies proposées jusqu'ici ne donnent pas entière satisfaction. L'auteur examine une autre piste, les mots gallo-romans issus de la base prélatine MUTT- : même si des similitudes intéressantes rapprochent les mots et les sens, parfois à plus de 2 000 km de distance (Vendée-Salento), la piste doit être abandonnée et le problème étymologique reste entier. — L. Luciani, *Vocabolario del dialetto carrarese*, p. 253-378. Suite d'un important dictionnaire dialectal : la lettre B ici publiée couvre 126 pages de 2 colonnes.

G. TUAILLON.

Revue Romane, publiée par l'Institut d'Études romanes de l'Université de Copenhague. (La RLiR 41, 1977, p. 412-4 a publié le cr. du tome précédent : 11, 1976).

Dans le tome 12, 1977, les romanistes seront intéressés par les articles suivants: A. Bolbjerg, Quatre groupes de la conjugaison -re « craindre: rendre – prendre: mettre », p. 2-13. L'auteur s'intéresse aux verbes en -re dont le radical se termine par une consonne. D'après la façon de se conjuguer, ils se classent en quatre catégories : celle de craindre comprend 10 verbes ; celle de rendre, 16 verbes; les deux autres prendre et mettre ne comprennent qu'un verbe simple et ses composés. L'auteur analyse les valeurs sémantiques profondes de ces classes de verbes que la morphologie a créées, en se servant des notions de symétrie, transitivité, continuité. — M. Messina, Le due prime traduzioni in francese de « Il Decameron », p. 39-53. Le Decameron a été traduit une première fois en français vers 1411, par Laurent de Premierfait, qui ignorait l'italien, mais qui avait fait faire une traduction latine du texte italien. Cette traduction a été imprimée en 1485. Pour apprécier la valeur de cette traduction, M^{me} M. se sert, non du texte imprimé, mais du meilleur des 12 manuscrits, qui est sans doute une copie autographe. Les écarts entre traduction française et texte italien sont nombreuses, et certaines, graves, Le second traducteur Anthoine Le Maçon traduisit le texte pour Marguerite de Navarre. Sa traduction est fidèle et, sinon parfaite, du moins excellente, même dans les passages difficiles. Pour M^{me} M., les deux traducteurs ont dû se servir de textes italiens différents; mais de toute façon, le second traducteur ne s'est pas servi du travail de son prédécesseur. — H. Nordhal, « Assez avez alé » : « estre » et « avoir » comme auxiliaires du verbe « aler » en ancien français, p. 54-66. L'article regroupe une longue liste d'exemples comportant le verbe aller conjugué aux temps composés, tantôt avec avoir, tantôt avec être. L'explication ordinaire repose sur l'opposition de l'aspect duratif qui s'exprime par l'auxiliaire avoir et de l'aspect terminatif qui s'exprime par l'auxiliaire être. 1º duratif : Sire, vos avez assez alé. 2º Terminatif : Un jor estoit li rois alés en bois. M. N. n'a pas eu tort de classer ses exemples selon des catégories moins abstraites. En effet dans une phrase comme Par mi la ville en est le cri alé, on peut trouver trop commode et peu convaincante l'explication par le choix de l'aspect terminatif. L'auteur de cette étude a classé les faits relevés selon la qualité du sujet : a) impersonnel, b) inanimé, c) animé. Être est constant dans les tournures impersonnelles relevées, presque constant quand le sujet est un nom de chose; la double construction ne s'observe vraiment qu'avec un sujet animé. Dans cette dernière catégorie, l'auteur classe les différents cas, non d'après le sens, mais d'après des marques extérieures :

emploi non déterminé, emploi déterminé, avec une attention particulière pour la « quantité » : le déterminant quantitatif entraînant plutôt le verbe avoir et le non quantitatif, le verbe être. Le quantitatif correspond à la durée du mouvement ; mais, pour l'autre catégorie, mieux aurait valu faire intervenir une catégorie définie, non de façon négative par rapport à la première, mais de façon positive, en faisant intervenir la notion de « terme du mouvement ». Dans la plupart des cas, l'expression du terme du mouvement entraîne le verbe être : 5 des 6 exemples appelés « non déterminés » indiquent le terme du mouvement, ne serait-ce que par le sens, dans le cas de l'expression verbale estre alé: estre (a mort) alé. La détermination dite « non quantitative » n'est faite que d'exemples qui donnent le terme ou du moins la direction du mouvement. L'opposition entre « terme » et « durée du mouvement » peut aussi expliquer les variantes libres Tant a alé... que/Tant est alez que. L'adverbe tant insiste sur la la durée et entraîne le verbe avoir; mais la consécutive derrière que ne peut qu'exprimer le terme du mouvement et cette idée tend à faire employer le verbe être. De tous les exemples, il ne semble qu'il n'y en ait vraiment qu'un qui ne puisse recevoir qu'une appellation négative : trache tote nueve/De chevax qui alé estoient. Cet emploi absolu « passer » s'exprime avec le verbe être : il est plus facile de le constater que de le justifier d'après les deux catégories qui expliquent assez bien, pour les autres cas du moins, le choix de l'auxiliaire. — M. GAWELKO, Sur la concurrence des types « de Pascal/pascalien », p. 123-126. Cet article est un complément à une étude de A. T. Laugesen parue dans cette revue (cf. le cr. dans RLiR, 39, 1975, p. 463). M. G. pense que des critères internes permettent d'expliquer la répartition : l'adjectif pascalien ne peut qualifier qu'un mot substantif « à haut degré d'abstraction ». On peut dire l'argumentation pascalienne; mais on ne dit que de Pascal, quant il s'agit de sa maison, de ses maîtres, de ses amis, etc. Pour des expressions comme le texte pascalien ou la bibliographie molièresque, M. G. propose de faire intervenir la notion « d'appartenance à une personne donnée ». — Le fascicule publie les discussions de la soutenance de thèse de Povl Skårup, les Premières Zones de la Proposition en Ancien Français: Essai de syntaxe de position, p. 127-154. Ce compte rendu de soutenance de thèse touche essentiellement au problème de l'ordre des mots en ancien français. Ces pages denses contiennent des analyses fines de passages délicats ou des mises au point sur des explications difficiles. Les romanistes trouveront (p. 128) deux schémas qui illustrent de façon claire le modèle de Diderichsen. — H. Gettrup, Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel, p. 210-271. L'étude porte sur les valeurs temporelles du gérondif qui peut en effet servir de repère temporel dans une phrase comme En arrivant chez lui, il s'aperçut que..., car, dans ce cas, il permet de localiser dans le temps l'action du verbe principal. Cette valeur n'est pas constante ; ex. il est parti en riant. Pour le participe présent, l'auteur estime qu'il « se situe à un niveau intermédiaire entre les propositions indépendantes et les compléments circonstantiels ». — S. Hanon, Mots dans le texte, mots hors du texte : réflexions méthodologiques sur quelques index et concordances appliqués à des œuvres françaises, italiennes ou espagnoles, p. 272-296. Les dépouillements sur ordinateurs donnent tous les mots du texte dans un nouvel arrangement qui permet une comparaison rapide de tous les éléments. L'auteur écrit l'histoire de cette technique et expose les problèmes méthodologiques. Les solutions qu'on a adoptées ont créé des concordances de différents types. Enfin l'article se termine sur les services que peuvent rendre ces nouveaux outils de recherche. — O. S. Johannesen, « Après avoir été en montant, le chemin allait en descendant »: un cas de gérondif littéraire, p. 325-327. La forme en -ant qui suit le verbe aller est un gérondif, non un participe présent. M. J. en apporte un bon argument, par la comparaison avec l'italien et l'espagnol. La présence ou l'absence de la préposition en (L'industrie ira en périclitant face à Ce pessimisme ira croissant) est expliquée, selon la remarque de Togeby: la préposition accentue l'aspect progressif.

G. TUAILLON.

OUVRAGES GÉNÉRAUX

Witold Mańczak, Le latin classique langue romane commune; Wroclaw, Warszawa, Krakow, Gdańsk, 1977, 126 p.

Le but de l'ouvrage est de démontrer que les langues romanes proviennent du latin classique et non pas du latin vulgaire. A l'appui de cette thèse, l'auteur invoque trois sortes d'arguments, developpés dans les trois chapitres du livre : ceux qui résultent de la théorie du développement phonétique irrégulier dû à la fréquence, ceux qui concernent les prétendues traces du latin archaïque dans les langues romanes, et ceux qui s'appliquent aux critères phonétiques et flexionnels décisifs pour la question de l'origine des langues.

L'introduction présente un examen détaillé des opinions relatives à l'origine des langues romanes depuis le xve siècle jusqu'au commencement des années soixante-dix de notre siècle. (Le dernier auteur cité est De Poerk qui, par erreur, ne figure avec aucun ouvrage dans la riche bibliographie de la fin du livre.) Il y a trois opinions différentes au sujet des origines des langues néolatines : selon la première, qui est aussi la plus ancienne, elles proviendraient du latin vulgaire, selon la deuxième elles proviendraient du latin classique. Les auteurs qui n'approuvent ni la thèse selon laquelle les langues romanes proviennent du latin classique, ni la thèse selon laquelle les langues romanes viennent du latin vulgaire, professent des opinions assez différenciées et souvent contradictoires. La plupart critique la notion, ou bien seulement le terme de latin vulgaire.

Ce qui nous semble paradoxal dans le livre de W. Mańczak, c'est que même si on accepte toutes les idées exposées dans les trois chapitres mentionnés plus haut, on n'arrive pas nécessairement à la conclusion que les langues romanes proviennent du latin classique et non pas du latin vulgaire, étant donné que dans l'étape actuelle des recherches on a accepté l'idée que latin classique et latin vulgaire ne sont que deux aspects de la même langue. L'auteur lui-même cite d'ailleurs de nombreux passages provenant de différents spécialistes qui expriment cette opinion (C. Battisti, A. Graur, V. Väänänen, H. Lüdtke, etc.).

Dans ces conditions, soutenir que les langues romanes proviennent du latin classique et non pas du latin vulgaire implique ou bien la contestation de l'existence d'un aspect non classique du latin, ou bien l'affirmation que les langues romanes proviennent seulement de l'aspect classique. Comme on ne trouve ni l'une, ni l'autre de ces deux opinions exprimées dans le livre de W. Mańczak, il semble qu'on se trouve devant un faux problème, en grande partie terminologique.

Du chapitre consacré au développement phonétique irrégulier dû à la fréquence, on déduit que W. Mańczak entend par latin vulgaire les formes non attestées, à astérisque, des grammaires historiques et des dictionnaires étymologiques des langues romanes. Pourtant, même si on renonce complètement à ces formes on ne peut renoncer à l'idée que le latin couramment parlé était différent à beaucoup de point de vue du latin classique et ceci, même si on ne disposait d'aucune forme vulgaire attestée, ce qui, évidemment, n'est pas le cas. Il va de soi que la fréquence a été un facteur très important pour le développement du latin et pas seulement pour le développement phonétique — voir les formes grammaticales irrégulières conservées des pronoms personnels, des verbes auxiliaires, etc. — mais elle ne fournit qu'une explication des changements irréguliers et ne remplace pas les formes intermédiaires qui ont dû exister. Même s'il est vrai que le recours exagéré aux reconstructions a eu comme suite l'apparition d'une multitude de formes à astérisque, il ne faut pas oublier que maintes fois des formes postulées comme hypothèses de travail ont été trouvées ultérieurement. D'ailleurs l'élimination des formes intermédiaires entre celles qui sont classiques et celles qui sont romanes — dans le cas où les formes vulgaires ne sont pas attestées — n'entraîne pas nécessairement l'inexistence de ces mêmes formes.

Dans le deuxième chapitre, consacré aux archaïsmes, l'auteur veut démontrer que « bien que les langues romanes semblent présenter quelques traces (d'ailleurs minimes) du latin archaïque dans leur vocabulaire, il n'est nullement nécessaire de remonter au-delà du latin classique pour expliquer la phonétique et la flexion des langues romanes » (p. 95). D'accord avec M. Mańczak. Mais ceci n'élimine guère l'aspect vulgaire du latin comme source des langues romanes. Cela veut simplement dire qu'on retrouve plus tard les tendances du latin vulgaire archaïque et surtout préclassique, qui ont été continuées par les langues romanes, et qu'il n'est pas nécessaire de savoir depuis quand elles datent. Mais ne faut-il pourtant pas admettre que c'est au moins intéressant, sinon nécessaire ? (Voir p. ex. la formation du comparatif et du superlatif chez Plaute.)

Cela n'empêche pas l'auteur d'avoir plus d'une fois raison, quand il montre à base d'exemples qu'il y a des cas où les chercheurs croient voir, dans certains faits archaïques, le point de départ pour des formes vulgaires ultérieures, bien qu'il s'agisse de deux phénomènes indépendants. En effet, par exemple la confusion archaïque entre l'ablatif en -i et en -e, phénomène d'analogie, n'a rien à faire avec les confusions graphiques du latin vulgaire tardif qui sont une conséquence du passage de i et e à e (p. 83). Pourtant ce que les deux phénomènes ont en commun c'est la déviation (paradigmatique ou phonétique) du

latin nommé. En d'autres termes, ce sont des faits de latin vulgaire, qui, s'ils sont définis comme l'aspect courant, parlé, non normé du latin ont évidemment existé avant, pendant et après le latin classique.

Dans le troisième chapitre, après avoir plaidé pour l'importance des critères phonétiques et flexionnels, W. Mańczak examine les faits phonétiques (70) et flexionnels (68) qui distinguent le latin vulgaire du latin classique selon le manuel bien connu de V. Väänänen et arrive à la conclusion que le latin classique représente, au point de vue de la chronologie relative, un état de langue plus ancien que le latin vulgaire et que la majorité des innovations qui distinguent le latin vulgaire du latin classique est géographiquement restreinte. D'où la conclusion « que le latin vulgaire tel qu'il est conçu par Väänänen ne peut pas être considéré comme langue romane commune ».

Mais de nouveau la conclusion n'est valable que s'il s'agit d'une langue fragmentaire et non homogène, et non pas de l'aspect non normé du latin. Car il n'est sûrement pas nécessaire de convaincre quelqu'un d'un fait unanimement reconnu : l'aspect classique du latin étant normé était, par ce fait même, unitaire.

A la fin de ce troisième chapitre, l'auteur met le signe d'égalité entre latin vulgaire et roman primitif ou protoroman. On lit page 113 : « Une langue commune intermédiaire entre le latin classique et les langues romanes (qu'on l'appelle latin vulgaire, roman primitif, protoroman ou encore autrement) n'a jamais existé. »

A la page suivante W. Mańczak montre qu'il faut considérer le latin vulgaire comme le nom collectif désignant les phases intermédiaires entre le latin classique et les langues romanes. Le terme devient ainsi partiellement synonyme du bas latin. La différence entre eux consisterait en ce que l'un de ces termes s'appliquerait uniquement aux formes attestées, tandis que l'autre (c'est-à-dire le latin vulgaire) désignerait également des formes reconstituées.

La conclusion finale de l'auteur est qu'il faut asseoir la grammaire comparée des langues romanes sur la base solide que constitue le latin classique et ceci parce que le latin classique est attesté, tandis que les formes du latin vulgaire sont partiellement attestées et partiellement reconstituées.

Plusieurs questions se posent. Comment faut-il nommer la langue parlée par les personnages de Plaute ou de Pétrone, la langue des inscriptions pompéiennes et des imprécations, si le latin vulgaire devient synonyme partiel du bas latin ? Faut-il renoncer aussi aux formes vulgaires attestées ? Faut-il renoncer à toute forme reconstituée ? Y a-t-il avantage à envisager le latin vulgaire comme phase intermédiaire entre le latin classique et les langues romanes ? Est-il vraiment nécessaire d'expliquer à quelqu'un, qu'on ne peut se dispenser du latin classique, que nous connaissons bien, pour expliquer les formes romanes ? N'est-ce pas là un « œuf de Colomb » ?

Comme nous le disions au commencement de ce bref compte rendu, une grande partie des problèmes discutés dans le livre de W. Mańczak est de nature terminologique, motif pour lequel il est surprenant que l'auteur ne soit pas plus explicite, dès le commencement, en ce qui concerne l'interprétation des termes employés.

Bien que la plupart des faits particuliers discutés par W. Mańczak soient fort intéressants, nous nous permettons de constater que pour ce qui est de la théorie générale, le livre n'est pas convaincant.

Les langues romanes proviennent du latin tel qu'on le parlait dans les différentes régions de l'empire roman, grâce à une multitude de facteurs linguistiques et extralinguistiques, difficilement définissables. Ce qui semble s'imposer de soi-même, c'est le fait que cet aspect du latin ne peut pas être identifié avec le latin classique, tant qu'on conçoit celui-ci comme le latin normé et littéraire.

Maria Iliescu.

Modèles logiques et niveaux d'analyse linguistique. Recherches linguistiques II, Études publiées par le Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, 1976. 1 Vol. de 307 pages. Dépôt librairie Klincksieck, Paris.

Ce volume contient les actes du colloque organisé par le centre les 7-9 septembre 1974. Ils sont publiés par les organisateurs Jean David et Robert Martin. Les communications sont présentées dans l'ordre même du colloque. Les éditeurs ont tout à fait raison de noter qu'ainsi le lecteur peut retrouver « quelque chose de la spontanéité des débats. » En effet les communications et surtout les discussions qui les ont suivies reprennent vie dans ces pages et c'est comme un écho sensible de l'animation et parfois même de la passion qui ont caractérisé ce colloque. Nous avons là un témoignage important de l'intérêt que portent actuellement de nombreux linguistes à la logique. Le problème des rapports de la langue et de la logique est un problème à la fois très ancien et très actuel, un problème difficile à résoudre comme Jean David et Robert Martin le montrent clairement dans l'Introduction. C'est la raison pour laquelle ce livre est d'une lecture ardue mais certainement révélatrice et enrichissante.

« Convaincus que les « niveaux » où les modèles logiques ont leur pertinence sont de nature extrêmement diverse, les organisateurs ont tout d'abord suscité des exposés de portée générale propres à éclairer, autant que possible, le problème dans ses fondements. » Le premier de ces exposés est celui de M. E. Cose-RIU (Université de Tubingen), Logique du langage et logique de la grammaire. Dans quel sens et aussi dans quelle mesure la logique peut-elle effectivement contribuer au progrès de la linguistique ? M. Antoine Culioli (Université de Paris VII), dans son exposé Comment tenter de construire un modèle logique adéquat à la description des langues naturelles, évoque la situation dans laquelle se trouve « le linguiste qui entend construire un modèle » et pose un certain nombre de questions destinées à éclairer un aspect important des rapports linguistique-logique, celui de la systématisation du métalangage. Le troisième exposé est fait par des mathématiciens, A. LECOMTE et J. ROUAULT (Équipe de traitement automatique des langues. Université des sciences sociales de Grenoble). Il traite des «rapports entre la logique et la sémantique.» But avoué par les auteurs : 1. rappeler quelles sont les bases de la sémantique formelle et son évolution. 2. rappeler quelques problèmes posés par la sémantique des langues naturelles. 3. confronter les apparentes solutions apportées par la logique dans l'étude des langues naturelles avec les problèmes linguistiques exposés au 2. 4. induire quelques thèses quant aux causes de cet engouement pour la logique manifesté dans certaines écoles linguistiques et proposer quelques conditions qui nous paraissent nécessaires pour que le discours logique ou mathématique intervienne à bon escient dans la théorie linguistique.

Groupés sous le titre Logique et discours, nous trouvons les exposés suivants : de Yves Gentilhomme (Faculté des Lettres et Sciences humaines de Besançon), La proportion langagière. L'auteur, à partir d'un corpus de sept phrases du type de celle-ci « La course à pied est aux autres sports ce que la géométrie est aux autres sciences » (Giraudoux) oppose la proportion mathématique et la proportion linguistique. — de Jean Blaise GRIZE (Neuchâtel), Logique et organisation du discours, qui « vise à construire une logique naturelle », laquelle est définie comme «l'art d'engendrer des schématisations vraisemblables par le moyen de la parole. » L'auteur prend ainsi en compte non seulement le « préconstruit » (le discours en situation) et la construction d'un « micro-univers » de discours, mais aussi toutes les opérations par lesquelles un «locuteur virtuel s'adresse à un autre locuteur virtuel. » — de Ryszard Zuber (Université de Paris VII, Vincennes), Conditionnelle: sémantique ou pragmatique, qui met en parallèle l'implication logique et un type particulier de phrase conditionnelle à savoir celle qui « comporte deux propositions dont l'une est introduite par si et l'autre par alors (alors étant d'ailleurs souvent effacé). » — de Robert Martin (Université de Metz). « Ma communication aura pour but de préciser certaines des conditions dans lesquelles, en français, deux énoncés, dont l'un comporte par rapport à l'autre deux éléments antonymes, peuvent constituer des paraphrases. » Cette communication a pour titre: La paraphrase par double antonymie en français. « Elle fait suite à une contribution parue en 1973 dans les mélanges Paul Imbs, intitulée « Logique et mécanisme de l'antonymie. »

Dans l'ensemble Prédicats et propositions linguistiques. Arguments et actants prennent place les exposés suivants : de Bernard Pottier (Université de Paris IV et CNRS), Théorie des cas : Logique et linguistique. Selon son habitude, c'est-à-dire d'une manière laconique mais incisive et en utilisant divers modes de visualisation, Bernard Pottier « reconstruit en termes logiques toute une théorie des cas. » — de G. VAN Hout (Bruxelles), Barbara etc. Formalisation de la langue naturelle et modèle mathématique. (Modèle mathématique et syllogisme aristotélicien). L'auteur démontre que « dans leur tentative de créer un formalisme désémantisé à l'intérieur d'une langue naturelle les aristotéliciens ont réussi à épuiser tous les types de raisonnement que leur permettait la langue naturelle. » Les objections présentées par M. Zemb dans la discussion et les réponses qu'apporte M. van Hout sont aussi étendues que l'exposé lui-même. de M. J. Zemb (Université de Paris III), L'analyse de la proposition et le calcul des prédicats. Il s'agit ici encore d'une reconstruction en termes logiques d'« une théorie de la proposition des concepts de thème et de vhème ». (« je ne parlerai pas de thème et de rhème au sens psychologique de mise en valeur, de connu et d'inconnu, de nouveau et d'ancien, mais au sens pur et dur des Grecs : De quoi parle-t-on? Qu'en dit-on? »). Les réponses de M. Zemb aux diverses interventions, très développées, témoignant d'une analyse minutieuse, tiennent une plus grande place que la communication proprement dite (dont le texte, dit l'auteur, a été rédigé après coup). — de Jean David (Université de Metz), Sur quelques approches logiques de la distinction actants | circonstants. On peut tenir pour certain « que les linguistes [ont] encore du chemin à parcourir avant de donner des langues naturelles des descriptions adéquates... Que l'un des moyens de progresser soit de bien séparer les niveaux de la langue et de la métalangue et ne pas prendre pour une donnée de l'une ce qui est une convention de l'autre, c'est une leçon que nous croyons pouvoir tirer de l'évolution de la notion de valence depuis qu'elle est entrée dans le domaine public de la recherche linguistique grâce aux Éléments de Tesnière. » C'est pourquoi dans son exposé Jean David « essaie de restituer les notions profondes d'actant et de circonstant. »

Un dernier groupe rassemble trois communications traitant des problèmes posés par la formalisation et l'informatique. Ce sont : — de J. P. Descles (Université de Paris VII, U.E. R. de mathématiques et Département de recherches linguistiques), Description formelle de quelques opérations prédicatives fondamentales, dont voici le résumé : I Logique et langage. L'auteur classe quelques grands domaines où logique et langage interfèrent. Il situe dans la perspective où l'on tente de construire, à partir d'« hypothèses fortes », et dans le cadre d'une théorie générale, un système formel qui serait adéquat à une « théorie intuitive ». II Énonciation et logique. Il n'existe pas de système logique des personnes : JE et TU sont traités en général comme de simples noms propres. L'auteur dégage trois moments dans le développement de la linguistique, soit : linguistique de la pensée, linguistique de la communication, linguistique de l'énonciation. Au passage il met en place des paramètres énonciatifs : JE (sujet énonciateur) ; TU (sujet énonciataire) et les catégories énonciatives (situation énonciative, actes d'énonciation etc.). Il propose un système formel qui permet de calculer les coordonnées énonciatives qui fixent les valeurs référentielles des énoncées. Chaque énoncé est alors le résultat d'opérations énonciatives (et assertives) et d'opérations prédicatives. L'auteur prend pour point de départ les travaux d'E. Benveniste et de A. Culioli. — de Ch. Boi-TET et J. CHAUCHE (Université scientifique et médicale de Grenoble), Approches sémantiques pour les modèles d'analyse automatique de langues naturelles. « Ces dernières années, les travaux de traitement automatique de langues naturelles ont fait intervenir dans leurs théories et applications une composante sémantique de plus en plus importante. Non seulement la traduction, mais la communication homme-machine et les divers aspects de l'intelligence artificielle, font appel aux données sémantiques sous un grand nombre de formes possibles (traits sémantiques, réseaux de relations, méthodes d'inférence etc.). Nous présentons ici les principales démarches dans une étude comparative. Comme principale conséquence de cette étude nous pouvons remarquer la nécessité de définir clairement les différentes notions employées et de séparer objets et méthodes, modèles et algorithmes. » — de G. Veillon (Université de Grenoble I) La notion de niveau dans les systèmes d'analyse automatique des langues naturelles : une approche informatique. « Dans cet exposé, nous nous proposons de montrer une technique d'organisation de modèles dont l'utilisation devrait permettre le développement d'applications informatiques, mais aussi la validation et l'expérimentation de modèles linguistiques. Cette technique est actuellement utilisée au Laboratoire d'Informatique de l'Université de Grenoble I dans le cadre d'un projet de communication homme-machine par J. Courtin. » Il est montré que « les exigences de rigueur qu'impose l'ordinateur font une nécessité au linguiste de formuler ses problèmes de manière logique. »

Trois exposés enfin ont occupé la dernière matinée du colloque. — de J. E. TYVAERT (Département de mathématiques. Université de Metz), Sur la nature logique de la négation. Le résumé de cette communication « montre toute la distance [que l'auteur] met entre la négation définie en termes de logique intuitionniste et l'intuition de la négation grammaticale.» — de Véronique HUYNH-ARMANET (Université de Paris VIII), Les profils paradigmatiques du verbe. « Au colloque, notre communication avait été centrée sur la présentation des procédures de base de l'analyse des Correspondances. L'aspect « Découverte des modèles » avait été seulement esquissé. Nous situant dans une perspective tout à fait différente... nous avons en quelque sorte développé dans le texte que nous proposons aujourd'hui, nos réponses sur le pouvoir heuristique de l'analyse des correspondances dans le domaine de la création des modèles». Un des enseignements du travail de M^{me} V. H. A. est, selon les éditeurs, que tout modèle construit à partir de l'observation des faits doit avoir sa cohérence logique — de Christian Rohrer (Université de Stuttgart), Logique temporelle et temps linguistique. Comment analyser « Depuis ». « Ch. Rohrer fait appel aux logiques temporelles pour expliquer divers emplois du mot depuis. Il n'est pas question, cela va sans dire, de procédure réductionniste. Il s'agit sans plus de vérifier l'hypothèse d'une correspondance partielle des outils logiques et des outils linguistiques. »

Jean Bourguignon.

Harald Weinrich, Sprache in Texten, Stuttgart, Klett, 1976, 356 p.

Pour l'essentiel, ce livre recueille des articles déjà publiés, quelques-uns sensiblement modifiés et mis à jour, la plupart reproduits sans changements autres que de détail, à quoi s'ajoutent cinq contributions originales. Il témoigne d'une extraordinaire curiosité d'esprit: tous les domaines de la linguistique y sont abordés, phonologie, syntaxe, sémantique, pragmatique. Les citations viennent de l'Antiquité aussi bien que des Surréalistes, des littératures allemande et française aussi bien que de la langue parlée. Même ouverture méthodologique: certes, l'inspiration structuraliste l'emporte, mais l'essentiel est dans la préoccupation constante, qui fait l'unité du livre, d'une linguistique textuelle. H. W. est un des initiateurs de la «Textlinguistik» dont les Allemands ont développé les principes.

Tout au plus peut-on regretter que l'auteur n'ait pas toujours tenu compte des études parues à date récente : à propos de la place de l'adjectif, p. ex., on aurait aimé une allusion aux travaux de E. Reiner. Mais il est certain que ce recueil conserve, même en l'état, une indéniable actualité. Chacune des contributions mériterait une discussion détaillée. La variété des sujets ne permet pas de l'entreprendre ici. Qu'on en juge par cet extrait de la table des matières : 1. Communication, «instruction», texte. 2. Théorie de l'acte linguistique (critique de Pike, Austin, Searle). 3. Actants de l'énonciation et actants de l'énoncé: l'auteur reprend la classification des actants selon Tesnière; pour les verbes bivalents, il distingue verbes à complément accusatif et verbes à complément datif; cette distinction, pertinente pour l'allemand, n'est cependant pas opératoire pour une langue comme le français, où il paraît difficile — p. 51 — de verser tous les compléments prépositionnels du côté du circonstant. H. W. propose de traiter comme monovalents, et non comme avalents, les verbes impersonnels; ce qui est exclu, c'est l'emploi — sans rapport à la valence — de la première et de la deuxième personnes; l'idée est intéressante; elle conduit à s'interroger sur le contenu de cet « actant » ou, si l'on préfère, sur le contenu « 3e personne ». L'hypothèse guillaumienne de la « personne d'univers » peut trouver là, soit dit en passant, une justification supplémentaire. 4. La négation dans la langue (commentaire de l'axiome saussurien selon lequel « tout est négatif dans la langue »). 5. De la banalité du fait métalinguistique. 6. Impératif et subjonctif dans une linguistique de l' « instruction ». 7. Les transitions en linguistique. 8. La partition du texte comme méthode heuristique (calcul des ruptures et des continuités dans le passage de catégories). 9. Syntaxe de l'article allemand. 10. L'article partitif français. 11. Syntaxe textuelle de l'article français. 12. Singulier, pluriel et nombre en allemand (remarquable esquisse d'une grammaire des numéraux, tout à fait transposable au français). 13. 14. La place de l'adjectif en français. 15. La place de l'adverbe en français. 16. Phonologie de la pause. 17. Les universaux phonologiques. 18. Métaphores de la monnaie. 19. Métaphores de la mémoire. 20. Sémantique de la métaphore « risquée ». 21. 22. Théorie sémantique de la métaphore.

Robert Martin.

DOMAINE ITALO-ROMAN

Emilio Azaretti, L'evoluzione dei dialetti liguri esaminata attraverso la grammatica storica del Ventimigliese, Sanremo 1977, éd. Casabianca, un vol. 21 × 15, XXII + 374 p.

Après le lexique du sanrémasque procuré par P. Carli et V. Jacono, Sanremo 1971, voici une monographie du vintimillois; ces travaux s'ajoutant à d'autres, plus anciens, les romanistes auront désormais à leur disposition une riche documentation sur le ligurien occidental. M. A. commence par une introduction précise d'ordre historique. Il présente ensuite l'évolution phonétique de son parler à partir du latin, 11-140. Une morphosyntaxe étudie le groupe nomi-

Revue de linguistique romane.

nal, le groupe verbal et les propositions, 141-244. La dernière partie est consacrée à la formation des mots, 245-296. En illustration sont présentés, avec commentaire de langue, les sonnets vintimillois de P. A. Orengo (milieu du XVIIe s.) et le texte dialectal donné par G. Papanti dans I parlari italiani in Certaldo..., Livorno 1875. Comme on le voit, il s'agit d'une étude grammaticale complète, présentée de façon classique. Elle a pu être menée à bien, au prix d'un travail très sérieux, grâce à deux circonstances heureuses : M. A. a le vintimillois pour langue maternelle, avantage inappréciable qui donne toute sécurité sur les matériaux recueillis, et le vintimillois a gardé son originalité jusqu'à nos jours et reste bien vivant. En accord avec ce qu'il annonce dans son titre, l'auteur ne se place pas d'un point de vue socio-culturel; il ne nous dit pas qui parle le dialecte ni à quelle occasion; le problème du bilinguisme est à peine touché. Une présentation des mots et des phrases autour des principaux centres d'intérêt n'a pas été non plus envisagée. N'en faisons pas grief au dialectologue : ce n'était pas le but visé. On notera, en revanche, la richesse du vocabulaire enregistré; la table, 332-336, qui ne groupe malheureusement qu'un choix de mots, renvoie à environ 2400 formes expliquées.

M. A. a souhaité être clair même pour les non-spécialistes, VIII. Il évite, dans la mesure du possible, la transcription phonétique, grâce à une notation proche de la graphie génoise. Pour la même raison, il retrace rapidement l'évolution du vocalisme latin et roman commun. Il voit dans l'existence de l'ü (correspondant à l'ū latin) un fait de substrat ligure, 12-17. Après examen, il attribue la fermeture d'è latin tonique libre à une action métaphonique, ainsi que le passage de l'ò tonique libre à uo, üo, üö, ö. Le parler, comme beaucoup de parlers liguriens, voit l'anticipation de l'y primaire ou secondaire dans certains groupes. De même, l'i s'anticipe dans *cani > càin > cài et dans MACELLARI >maixelài. Pas plus que les parlers d'oc, le vintimillois n'a pris part à la deuxième diphtongaison. Il ne connaît pas les voyelles longues, trait distinctif important, XV et 25. N final de mot ou de syllabe est vélaire, la voyelle tonique qui le précède est légèrement nasalisée. Quelques pages très intéressantes, 115-124, sont consacrées aux emprunts à l'italien, au génois, au piémontais, au provençal et au français. Elles supposent une recherche difficile, mais féconde, car elles révèlent des courants commerciaux et culturels. De la morphosyntaxe, on retiendra en particulier l'étude complète, synchronique et diachronique, des formes verbales et de leur emploi. Le vocabulaire vintimillois, comme attendu, connaît des dénominaux et des déverbaux; il présente des suffixes et des préfixes bien caractérisés. Le trait le plus original est peut-être le nombre important de croisements entre termes; ces « collisions » permettent de rendre compte de formes étonnantes, autrement inexplicables, 289-296. M. A. présente un certain nombre d'étymologies nouvelles, et l'on s'en réjouira : c'est ainsi que peuvent progresser les connaissances, une simple constatation des faits n'ayant jamais rien expliqué. Un signe spécial a d'ailleurs été placé prudemment devant les origines proposées à titre d'hypothèses (°).

Cette belle étude se recommande, en conclusion, par la richesse et la sûreté de ses éléments de base, par le caractère complet et équilibré de l'ensemble.

Voici, à propos de détails, quelques questions que nous nous sommes posées et quelques remarques que l'on peut faire. 20-21, § 7, 1. Peut-on parler de « l'anticipazione [...] della [y] secondaria » dans l'évolution PATRE > paire, *squadru > scairu? — 21, § 7,2. Il est un peu gênant d'écrire « VENUTI > vegnüi», puisque l'y est ici évidemment analogique. — Le § 7,2 parle d'une anticipation de l'i dans les pluriels en -NI, -RI, -LI, par ex. dans *CANI > cain> c a i; le § 23 mentionne qu'« Il dittongo [ey] si forma [...] Per influenza metafonica dei plurali in -NI, -LI », par ex. dans FRENI > frei. N'y a-t-il pas là deux explications différentes d'un même phénomène? — 31, § 15,6. L'explication d'AQUA > aiga, forme ligurienne, provençale et catalane, ne nous convainc pas. On ne saurait parler, à propos d'AQUA, d'une action métaphonique fermante d'u posttonique, semblable à celle qui a pu s'exercer à Procida dans ACU, ASINU. Dans AQUA, en effet, il s'agit du groupe consonantique kw. V. sur ce point Ronjat, Gram. ist. II, 92, § 274. — 34, § 22. L'i bref latin devant l donne, nous dit-on, parfois i, mais le plus souvent e. Il peut s'agir dans le premier cas de mots plus ou moins savants ou influencés par l'italien. FAMILIA a parfois des continuateurs mi-savants, REW 3180, et la quantité de l'i dans le suffixe -iculu n'est pas toujours assurée, Ronjat, op. cit. I, 138, § 80. — 35, § 23. L'étymon cerea proposé pour çeira 'cire' conviendrait bien pour désigner un objet de cire (imago, candela), le nom de cet objet ayant cessé d'être exprimé devant l'adjectif, mais pour désigner la cire en général, c'est plus difficile. Cf. le masculin cereu, à l'origine du français cierge, de l'a. italien cerio, etc. — 36, § 24. Il est audacieux de proposer des variantes à ò tonique pour les mots latins *gubbu, cucumere et ciconia en se fondant sur les formes d'un seul parler roman. Il resterait une difficulté pour le premier terme, puisque le vintimillois dit göbu, alors que « nelle sillabe chiuse da nessi non palatali la δ si conserva », comme dans colu, grossu, stropu, 37, § 28. — 74, § 67. Si le P latin intervocalique a un v pour correspondant vintimillois, en général, comment s'explique le b de cabana, cübu, tebeu, canàbura? Ces mots sont-ils des « fossiles » ? Voyez Cl. Merlo, It Dial XIV, 1938, 29, n. 1. — 78, § 74: « BETA + BLITA n. pl. \rightarrow *BLETAE > ge pl. ». Plus simplement : comme il arrive souvent dans la Romania pour les produits de la terre, un pl. neutre, BLITA, a été utilisé comme fém. sing.; comparez, par exemple, POMA ou RAPA. On lui a donc refait un fém. pl. en -AE, *BLITAE. Le fém. sing. *BLITA est à l'origine du provençal bledo et du monégasque gea. — 106, § 120 : « frk. marrjan REW 5373 → fr. a. marri > marriu 'malaticcio, cattivo' ». Mais le mot français signifie 'affligé, triste, fâché'. « Letzteres hat im südosten eine besondere bed. 'von geringer qualität, schlecht 'entwickelt [...]. Diese bed., die nach Italien hinübergreift (piem. mari 'cattivo'), ist auf den südlichen teil des frpr. und die angrenzenden occit. gebiete beschränkt », FEW XVI, 536 a. — 122, § 140: français «vaillantise > valentixe 'vanto' » et 145, § 152, I: «vaillant fr. a. valentixe ». Que l'on parte de vaillantise ou de vaillant, on ne voit pas de raison au passage d'l à l ni à celui d'ant (avec \tilde{a}) à ent. L'a. provençal, en revanche, connaît bien valent et valentiza (prov. mod. valentiso). L'adjonction d'un suffixe courant à l'adjectif ou un changement de suffixe au nom explique facile-

ment valentize; cf. le languedocien valentige, TDF II, 1081 b. — 123, § 140: « dallo sp. moza > fr. mousse XV sec. L. et., 'ragazza' con la nota frequente evoluzione di significato >ºmussa 'conno' ». En admettant que l'évolution sémantique ragazza -> conno soit fréquente (on ne nous en donne pas d'exemples), il reste que mousse 'jeune fille 'est une forme de moyen français peu courante et régionale (sud-ouest) ; on en cite, en général, un exemple tiré d'un chansonnier du xve s. : « Une mousse de Bisquaye », Gdf V, 354 c, FEW VI, 3, 302 a. Comment y aurait-il eu contact, à cette époque, entre le français régional de Gascogne et le parler de Vintimille ? — 123, § 140 : « fr. a. jalne > giaunu 'giallo' ». Pour ce que soit une forme française à l'implosif qui ait été empruntée, il faudrait que l'emprunt date au plus tard du xie s.; cela paraît peu probable. La forme de Vintimille doit être prise au provençal de Nice (jaune, Castellana) ou de Menton (giaun, Andrews); jaune est attesté en provençal depuis 1501, FEW IV, 24 a. — 127, § 144, 3. BARBARA serait devenu Bàrbura (même forme à Monaco) par l'effet d'une dissimilation. Mais, si l'on réserve le cas de ce mot, il n'y a pas d'exemple dans le parler, sauf erreur, d'une dissimilation a - a > a - u. On peut penser à une analogie avec les diminitifs en -ura (263, § 268,2). Cf., à Monaco, Bèrtura 'petite Berthe'. — 130, § 146,4: « gr. biz. KATASTRIKON > cadastru ». Le mot de Vintimille, qui présente le maintien de d intervocalique, paraît bien un emprunt au provençal moderne cadastre, passé aussi au français. — 156, § 160, 5: « FINE > fin 'termine' è ora femminile, ma una forma maschile è conservata in frasi come a bon fin 'felicemente concluso' ». Mais l'ancien ligurien occidental dit bien a bona fin, a mala fin, J. Nicolas, L'Anonyme génois, thèse de Paris 1978, dactylographiée, 273. Il s'agit plutôt d'une expression à joindre à la copieuse liste des emprunts au français, 120-123 : à bonne fin se prononce, en effet, [a bòn $t\tilde{e}$]. — 249, § 232. Le nom can' chien' et le suffixe -assu ne suffisent pas pour expliquer la formation de cagnassu. — 253, § 247, n. 1. A propos du suffixe -ARIU > à, qui a servi à former des adjectifs « che si sono poi generalmente sostentivati », on observe : « La forma aggettivale si è conservata nel proverbio zenà patelà 'gennaio mese propizio alla raccolta delle patelle'». Dans ce proverbe, bien connu aussi à Monaco, nos vieux témoins comprenaient : zenà, patelà 'janvier, pêche à la patelle', le premier mot étant un nom marquant le temps, comme, par exemple, dans cet autre proverbe: marsu, capelassu 'mars, grand chapeau' (le soleil est alors dangereux). — 291, § 316. L'origine de l' n final, dans ciòn 'clou', reste à préciser, comme celle de la même consonne dans fon 'hêtre', 59, § 55. Voir en dernier lieu, sur des phénomènes provençaux semblables, J.-C. Bouvier, Les parlers provençaux de la Drôme, Paris 1976, 391-394. — 299, § 318,3. Le nom de pussacafè 'liquore che si beve dopo il caffè 'correspond à un usage gastronomique moderne ; celui de tirabusciun 'tiratappi' désigne un petit objet manufacturé. Plutôt que formations composées indigènes, nous les croyons emprunts du français pousse-café et tire-bouchon. A Monaco et en ligurien, bouchon se dit tapu, AIS c. 1330, et l'ouvrage recencé relève justement le composé süssatapi 'beone', littéralement suce-bouchons, 299. En revanche, gratacii est donné pour pris au français ; il pourrait être de formation locale. Le mot désigne une production bien connue à la campagne depuis toujours et, sans être particulier à la Ligurie, tant s'en faut, il est commun à toute cette province, AIS c. 606, région où le verbe correspondant est gratà, AIS c. 679, et le nom $c\ddot{u}$, AIS c. 136.

Raymond ARVEILLER.

DOMAINE GALLO-ROMAN

TEXTES.

Claude Buridant, La traduction du Pseudo-Turpin du manuscrit Vatican Regina 624. Édition avec introduction, notes et glossaire. Genève, Droz, 1976. Publications romanes et françaises, CXLII. 163 pages.

Dans l'avant-propos de cet ouvrage, M. Cl. Buridant indique que son travail doit beaucoup à M. Botineau. Ce dernier a soigneusement étudié le manuscrit Vatican Regina 624 et les résultats de son étude ont été publiés dans le tome 90, 1969, de la Romania: «L'histoire de France en français, de Charlemagne à Philippe-Auguste, la compilation du ms. 624 du fonds de la Reine à la Bibliothèque vaticane » (p. 79-99). M. Botineau date ce manuscrit de la deuxième moitié du XIII^e siècle ou du début du XIV^e et il pense que cette histoire en prose, traduction de récits historiques en latin, a été entreprise à partir de 1210 et terminée entre 1229 et 1237.

M. Cl. Buridant consacre son travail à l'édition des folios 14 rº à 31 vº du manuscrit Vatican Regina 624. Ces folios contiennent la chronique de Turpin. L'édition du texte est précédée d'une introduction et d'une étude de la langue. Dans l'introduction, M. Buridant dégage les caractéristiques de la chronique de Turpin « en la confrontant... avec les principaux traits des autres versions vernaculaires » (p. 17). Il apparaît que la traduction Vatican Regina 624 est une traduction honnête, le traducteur ne déformant pas son texte, contrairement à ce qui se passe dans d'autres versions vernaculaires, mais cette traduction est marquée par une assez forte imprégnation rhétorique et par le propos, notamment, d'accentuer la leçon morale, de rehausser la tonalité épique. Dans l'étude de la langue du texte, M. Buridant donne, selon sa propre expression, une « esquisse d'étude graphématologique » (p. 49) et une morphologie. Cette étude linguistique montre que la traduction du Pseudo-Turpin, comme d'ailleurs l'ensemble du manuscrit Vatican 624, est nettement colorée de traits bourguignons qui coexistent avec ceux, largement répandus, de la koîné traditionnelle des textes littéraires. L'édition du texte est accompagnée de notes, d'un glossaire et d'une table des noms propres.

B. Horiot.

Yorio Otaka & Hideka Fukui, Apocalypse Anglo-Normande, Cambridge Trinity College Ms. R. 16. 2., Reproduction photographique en couleurs, suivie de l'édition des textes, Osaka, Centre de Recherches Anglo-Normandes, 1977,

1 vol. relié de 256 pages, décor et titre or. (Ouvrage distribué en Europe par l'Anglo-Norman Text Society).

A deux reprises, il nous a été donné de contempler l'Apocalypse, illustrée par un artiste médiéval. La première fois, c'était, il y a quelques années, au château d'Angers où se déploie dans sa splendeur immense la tapisserie de Nicolas Bataille, achevée en 1380. La seconde, maintenant, grâce aux miniatures du manuscrit de Cambridge, et nous ne savons ce qu'il nous faut le plus admirer, des scènes grandioses d'Angers ou de la minutie raffinée des miniatures anglaises.

Nous devons le merveilleux volume qui nous vient aujourd'hui du Japon, tant au généreux mécénat de Hideka Fukui qu'à sa connaissance des œuvres de notre Moyen Age, connaissance qu'elle partage avec Yorio Otaka. Ce dernier, au reste, n'est pas un inconnu pour les médiévistes français : voici bientôt dix ans que son excellente édition critique de *Jehan de Saintré* a fait l'objet d'un compte rendu élogieux de la regrettée Paule Demats (*Romania*, 89, 1968, p. 556-559). Le but des auteurs, ainsi qu'ils l'indiquent dans leur *Préface*, est double : nous permettre d'apprécier un beau manuscrit comportant de nombreuses miniatures, et apporter, en outre, une contribution à l'étude du dialecte anglo-normand du milieu du XIIIe siècle.

Le premier objectif est largement atteint : n'était le format réduit de moitié (21,6 × 15,25 cm au lieu de 43,2 × 30,5 cm), on croirait posséder le manuscrit lui-même; ces 64 reproductions en « pentachromie » procurent au bibliophile une satisfaction quasi égale à celle que peut offrir le maniement de l'original; de plus, la réduction du format n'altère nullement la lisibilité du texte. Nous décomptons une centaine de miniatures dont la naïveté ajoute au charme de l'enluminure qui nous est restituée ; elles s'échelonnent à travers les 31 folios ro et vº qui représentent la partie du ms. R. 16. 2. consacrée à l'Apocalypse et à son Exégèse. Les miniatures se rapportant plus particulièrement à ces textes (fol. 2 vº-27 rº) sont précédées et suivies de celles qui ont trait à la vie de saint Jean l'Évangéliste (fol. 11°-21° et 281°-31°); un commentaire iconographique aurait été le bienvenu, mais il nous fait entièrement défaut et nous verrons plus loin pourquoi. A la suite de la reproduction photographique, les p. 76-159 de l'ouvrage sont disposées comme suit : sur les pages de gauche, se trouvent les dessins linéaires, en noir et blanc, des miniatures; un système de numérotation permet les repérages par rapport aux photographies et, d'autre part, les narrations en bandeaux ou les discours directs des personnages, en cartouches dans les miniatures, sont remplacés par une lettre minuscule sur grisé, tandis que leurs textes sont transcrits en regard, sur les pages de droite.

Cela nous amène à envisager le second objectif, qui retiendra particulièrement notre attention, puisqu'il est linguistique : il s'agit de l'édition d'un texte en prose de l'Apocalypse. Le Moyen Age nous a laissé, on le sait, quelque huit versions en prose française de l'Apocalypse, à côté de deux versions en vers, dont une, en dialecte anglo-normand, est légèrement postérieure à celle qui nous occupe (seconde moitié du XIII^e siècle). Ces traductions partielles prolongent la tradition du XII^e siècle, où les travaux de vulgarisation biblique en français sont

nombreux, prouvant un intérêt soutenu à l'égard des textes sacrés. Notre éditeur, car nous savons que cette phase du travail revient plus particulièrement à Y. Otaka, a découpé le texte même de l'Apocalypse en un certain nombre rituel de versets et il a groupé ces versets en un nombre encore rituel de vingtdeux chapitres ; il s'est guidé, par souci d'exactitude, sur une très récente édition de la Bible de Jérusalem (Paris, les Éditions du Cerf, 1974), dont il a tiré, par ailleurs, quarante-deux citations intitulées Concordances (p. 225-227), empruntées à l'Ancien et au Nouveau Testament, qui réfèrent au texte de l'Exégèse, également édité. L'Apocalypse et son Exégèse occupent les p. 161-224 de l'ouvrage et portent à trois le nombre des textes édités, en comprenant celui des miniatures comme on l'a vu plus haut. Cette édition tripartite observe les normes recommandées par la SATF et aussi les instructions de l'Anglo-Norman Text Society; ce double patronage avait ses risques, mais nous ne feronsque quelques réserves : la résolution des abréviations est indiquée en caractères italiques et ces lettres d'un œil étranger ne sont pas très heureuses, non plus que les diverses sortes de crochets et parenthèses destinés à signaler interpolations, leçons corrigées ou supprimées... On aurait préféré un apparat critique en pied de page à tous ces signes parasites. La transcription est correcte et nous n'infligerons pas au lecteur le relevé d'erreurs qui, le plus souvent, sont d'ordre typographique; au surplus, il pourra se livrer lui-même à toutes les vérifications qu'il souhaitera, puisque l'original lui est fourni — il a cette chance — avec la transcription. Une Introduction, plus substantielle que la Préface qui ouvre le livre, serait des plus utiles; en effet, elle nous apporterait sur ce manuscrit des éclaircissements que nous sommes invités à rechercher dans deux ouvrages précédemment parus à Londres : l'un, en 1909, de Montague Rhodes James, dédié aux membres du Roxburghe Club et qui ne doit pas être d'accès facile, l'autre, publié en 1967 par Peter H. Brieger (Eugrammia Press), au sujet duquel nos auteurs formulent des restrictions qu'ils ne font qu'esquisser, malheureusement.

Cette disette n'est guère compensée par les Notes explicatives (p. 231-247) rédigées en japonais, donc peu utilisables pour nous, où apparaissent parfois un anthroponyme, un toponyme ou un titre d'œuvre; tentons cependant un rapide examen à l'usage du lecteur occidental. Ces Notes se divisent en trois sections: la première contient essentiellement la description des miniatures, groupées sous 71 numéros qui renvoient à la reproduction photographique; le nº 62 (fol. 25vº), par exemple, concerne la « Jérusalem céleste » dont un luxueux dessin linéaire, or et fond crème, figure sur la couverture de l'ouvrage. H. Fukui estime, dans ses commentaires, que l'enluminure de ces miniatures traitées dans un style dramatique et témoignant d'une très riche imagination, les apparente aux œuvres produites par le scriptorium de Saint-Albans dont elles sont peutêtre sorties, mais d'autres hypothèses sont également avancées. La deuxième section, qui se rattache étroitement à l'édition des textes, est constituée d'un relevé de formes anglo-normandes, opéré par Y. Otaka ; ce relevé (p. 240-246) est le complément d'une communication présentée par Y.O., en juillet 1977, au Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, à Rio de Janeiro. Il sera évidemment précieux pour les médiévistes de se reporter à cette conférence, Particularités linguistiques de l'Apocalypse anglo-normande... (dans laquelle Y. O. démontre, notamment, l'identité de l'auteur des trois textes), quand paraîtront les Actes du Congrès. Pour faciliter la compréhension de cette deuxième section dont seuls, bien entendu, les titres des paragraphes sont en japonais, indiquons que ces derniers se présentent dans l'ordre traditionnel : p. 240, I, Phonétique, A, Voyelles et diphtongues ; p. 242, B, Consonnes ; p. 243, II, Morphologie ; p. 245, III, Syntaxe. La dernière section, très brève, offre un aperçu de l'histoire des Apocalypses illustrées ; la plus ancienne date de la seconde moitié du VIII^e siècle. On y rappelle, d'autre part, que le texte de l'Exégèse qui se trouve dans le présent manuscrit est le résumé d'un commentaire latin écrit au IX^e siècle par Bérengaud, de l'abbaye de Ferrières. Ajoutons que Walafried Strabon est lui aussi un célèbre commentateur de l'Apocalypse, pour la période carolingienne.

L'ouvrage s'achève sur une *Bibliographie* (p. 248-253) injustement qualifiée de *sommaire* par les auteurs, puisqu'elle répertorie 76 livres et 48 articles, soit 124 titres qui donnent un état très complet de la question; on aurait aimé cependant y voir figurer un article de Gustave Cohen, paru en février 1956, dans *Tradition*, 110, p. 67-73, l'*Apocalypse au Moyen Age*, car il y a toujours intérêt à consulter Cohen dans les travaux ayant pour sujet la littérature religieuse médiévale.

En dépit de ses menues imperfections, cet ouvrage préparé avec amour et probité scientifique procurera satisfaction intellectuelle et joie artistique à ses possesseurs, qu'ils soient médiévistes ou simplement amateurs éclairés.

Fabienne Gégou.

ÉTUDES.

Problemy kartografirovanija v jazykoznanii i etnografii (« Les Problèmes de cartographie en linguistique et en ethnographie ». Comité de rédaction : M. A. Borodina, N. I. Tolstoj, A. L. Grjunberg (sc. philol.), K. V. Čistov (sc. hist.). Réd. resp. S. I. Bruk (sc. géogr.). Moscou-Léningrad, « Nauka », 1974, 324 p., ill., I carte h. t. (Akad. nauk S. S. S. R. Leningr. otd-nie In-ta jazykoznanija. Institut etnografii.)

Le présent recueil reprend pour l'essentiel le texte des communications faites au Colloque de Léningrad des 9-12 février 1971, dont les résumés avaient paru à l'époque sous la réd. de V. M. Žirmunskij, M. A. Borodina, K. V. Čistov. L'initiative de tels colloques avait été prise en 1964, à Moscou. Les recherches aréologiques ethno-linguistiques donneront lieu désormais à des confrontations périodiques (la 3^e s'est tenue à Léningrad, 10-12.2.75), consacrées plus spécialement aux aires marginales. Des actes analogues au recueil présenté ici en sont actuellement sous presse.

Le présent volume est dédié à la mémoire de V. M. Žirmunskij, linguiste, germaniste, dialectologue éminent, l'un des principaux initiateurs des recherches aréologiques en U. R. S. S., et l'instigateur de l'Atlas dialectologique général

des langues turkes de l'Union soviétique, en préparation. Comme il vient d'être dit, le texte reproduit les communications de 1971, revues, élargies, quelquesunes remplacées par un texte différent. Il a été enrichi par un article traduit du français de M. Taverdet, prof. à l'Université de Dijon.

De nos jours, on le sait, la recherche se tourne de plus en plus, dans les pays romans comme dans les pays slaves, vers l'enquête ethno-linguistique, comme l'attestent, p. ex., les nouveaux atlas linguistiques régionaux de la France qui tous, excepté celui de la Wallonie, s'intitulent « Atlas linguistique et ethnographique... ». Cette tendance implique la nécessité de considérer simultanément l'objet et la méthode de chacune des deux disciplines. Il n'est pas question d'un retour à l'école des Wörter und Sachen de Meringer, mais d'une étude plus ou moins structurale d'objets présentant un intérêt commun pour l'une et l'autre. Il ne s'agit pas seulement comme autrefois de décrire minutieusement un objet (coiffe, roue, fourche, p. ex.), et, d'en relever les dénominations, mais d'en présenter conjointement les variantes matérielles, fonctionnelles, onomasiologiques d'après des dessins et des cartes accompagnés d'annotations. Ainsi la carte pourrait-elle être envisagée comme un système de signes référant au présent et à son devenir historique.

Cette nouvelle conception a été illustrée par des exemples empruntés à diverses familles de langues : slaves, romanes, caucasiennes, turco-mongoles. C'est aux données élaborées par la linguistique romane de ces dernières années que le présent compte rendu est consacré. Nous passerons donc en revue, en empruntant au besoin au texte de 1971 quelques exemples que les auteurs ont éliminés par la suite pour faire place à des développements plus généraux, les 16 contributions qui s'y rapportent, auxquelles est venue s'ajouter celle de M. Taverdet, de l'Université de Dijon.

Deux articles introductifs, ceux de Suxačev et de M^{me} Borodina, abordent des questions générales d'aréologie.

1. N. L. Suxačev (p. 33-43 : « Les Atlas et cartes linguistiques »). Le nombre des atlas linguistiques et ethno-linguistiques publiés à ce jour, en cours, ou en préparation, dépasse 150. On dispose actuellement de plus de 120 atlas publiés ou en cours (slaves : 18 ; langues germaniques : 44 ; celtes : 2 ; l. romanes : 54 ; l. arabes : 2 ; finno-ougriennes : 5 ; atlas japonais : 7). Un tableau présente les principaux atlas indoeuropéens, avec leurs sigles, dates, nombre de cartes, nombre de points relevés par carte. Ce bilan a été dressé d'après deux ouvrages de Sever Pop, complétés par le Catalogue des atlas et cartes linguistiques récents de la Bibliothèque de l'Académie des sciences, Léningrad, 1971, confectionné par l'auteur et M^{me} T. N. Mel'nikova. réd. M^{me} Borodina. Travail qui fut l'occasion pour N. L. S. de distinguer les divers procédés de cartographie et les critères de classement des cartes et atlas qui font la matière de son article.

Les premières cartes se bornaient à fixer les faits enquêtés sous la forme de points accompagnés de la transcription phonétique des mots (cartes synthétiques, type de l'ALF) ou bien indexés (cartes analytiques, type le DSA). Cette cartographie dite statique est de plus en plus délaissée au profit de la cartographie « aréale », qui comporte des lignes d'isoglosses délimitant l'aire

d'extension des faits. L'atlas devient ainsi une sorte de modèle linguistique qui concilie synchronie et diachronie, description de la langue et description de la parole (par les réponses orales au questionnaire). — Suivant d'autres critères, on opposera atlas à réseau fixé d'avance (comme l'ALF) et cartes « ouvertes », c'est-à-dire dont les matériaux sont groupés en territoires (le DSA, les atlas néerlandais, l'atlas du Japon), qui s'appuient sur des coordonnées géographiques ou mathématiques. Les données peuvent aussi être présentées, non sous forme de cartes, mais en tableaux (tels les Tableaux phonétiques des patois suisses romands, de Gauchat, Jeanjaquet et Tappolet).

2. M. A. Borodina (p. 43-54 : «Typologie des recherches aréologiques»). Depuis plus d'un siècle la méthode aréologique est appliquée avec succès dans certaines des sciences de la nature et des sciences de l'homme, et elle s'étend toujours davantage. D'où la légitimité d'une typologie qui sera d'autant plus fructueuse qu'elle est resserrée autour de disciplines plus voisines. C'est notamment le cas de la linguistique et de l'ethnographie. Parmi les nombreux points qu'elles ont en commun, on notera plus particulièrement la difficulté qu'elles éprouvent à trouver des frontières définies aux faits qu'elles étudient, ainsi que le défaut de pureté de la notion d'ethnie plus encore que de langue. L'auteur rapproche de ces deux branches la botanique, surtout la biogéographie. Elle illustre la similitude de la méthode aréologique employée dans ces trois domaines à l'aide de trois exemples présentant l'irradiation d'un phénomène dans la zone d'un autre en une ou plusieurs directions, diffusion qui revêt sur leur carte une figure « cunéiforme ».

1er exemple : la propagation du français littéraire ou en Lorraine, où la voyelle se prononce /o/ (cartes de l'ALF: four - for, jour - jor, mousse - mosse, etc.). Le ou français traverse la Champagne et pénètre en coin dans le dép. de la Meuse, celui où le dialecte lorrain est le plus détérioré. La francisation a été favorisée par l'existence sur son passage de centres culturels (Reims, Troyes), où les particularités locales s'estompent. — 2e exemple : le même type de diffusion s'observe sur l'atlas ethnographique « Les Russes » (1967), carte des toitures de la Russie d'Europe, où s'opposent le toit à 2 pentes caractéristique de la moitié nord du pays, et le toit à 4 (ou 3) pentes du Sud. Au milieu du siècle dernier, la carte montre déjà une tendance à l'interpénétration des deux zones par une poussée du toit à 2 pentes vers le Sud-Est, et une double avancée du toit à 4 pentes vers le Nord. Au cours de la période suivante (jusqu'au début de notre siècle) cette dernière poussée s'amplifie, tandis que s'accuse la zone intermédiaire où coexistent les deux types. — 3e exemple : une configuration analogue se retrouve dans un exemple de géobotanique (fourni par le prof. Minjaev) relatif à la répartition de deux variétés de valériane : la v. nitida à l'Ouest, la v. Wolgensis dans le bassin de la Volga. Le dessin aréologique rend sensible le mouvement antagoniste des deux plantes, portant la première vers le N.-E. et les contreforts de l'Oural, où elle rencontre l'autre et s'hybride avec elle. (Cette variété persiste à l'état d'îlots.) La seconde progresse vers le Sud, sur le cours inférieur de la Volga, où elle rencontre la nitida et elle descend en coin (poche) jusqu'à la Caspienne.

Néanmoins, l'unité des procédures est ici plus formelle que profonde et ne doit pas masquer les différences d'interprétation qui séparent les trois cas cités. En dialectologie, l'irradiation d'une forme littéraire finit généralement par effacer le dialectisme, ne laissant subsister que des points isolés. Dans l'exemple ethnographique au contraire, les deux zones de toits sont également résistantes. Malgré la formation d'une zone intermédiaire et malgré quelques traces de pénétration du type méridional dans la zone nord, ce dernier type de toit est assuré de survivre, non seulement en vertu de la tradition, mais aussi des conditions climatiques. Quant aux causes qui ont amené l'interprénétration des deux valérianes, elles sont spécifiques (géologiques et climatiques). La v. nitida, propre aux régions tempérées, n'a pu émigrer vers le N.-E. que pendant une période inter-glaciaire. Elle a disparu de cette partie de la Russie au cours de la dernière glaciation, après s'être croisée avec la valériane de la Volga, plus résistante au froid. De sa migration précédente témoignent les îlots hybridés que l'on rencontre encore aujourd'hui dans la Russie du Nord.

Les faits relevés sur les cartes linguistiques ont généralement été récoltés lors d'une enquête faite sur le terrain. Mais la cartographie peut aussi faire appel à d'autres sources d'information, p. ex. aux données étymologiques d'un dictionnaire (cf. le FEW), ou encore à des documents historiques s'ils sont bien datés et localisés et s'ils fournissent des matériaux susceptibles de constituer un réseau. Il existe des précédents pour plusieurs familles de langues, dont les langues romanes. (Voir l'étude de M^{me} Borodina sur la répartition prépondérante de la négation mie dans les dialectes de l'Est, à l'encontre de l'opinion reçue, dans Problemy lingvisticeskoj geografii, M.-L., 1966, p. 154-158).

 M^{me} N. Mil'man (p. 120-123 : « Le Rôle des textes en géographie linguistique ») a relevé sur des chartes des XIII^e et XIV^e s. appartenant à des régions variées de la moitié nord de la France les variantes graphiques de la diphtongue $\delta u < \text{lat. } \bar{o}$ (\check{u}). Cette diphtongue au XII^e s. était commune à tout le territoire, mais elle s'est ensuite différenciée suivant les régions en $\acute{e}u$, puis eu, ou réduite à /u/. L'auteur a dressé une carte graphique faisant ressortir 4 zones qui diffèrent par la répartition territoriale et chronologique des graphies ou (o) d'une part, et eu de l'autre :

1º Graphies ou (o) quasi exclusives dans tout l'ouest de la France, plus l'Anjou, le Poitou, le Maine, la Touraine et le dép. de la Manche, du moins au XIIIe s. (eu très sporadique au XIVe); 2º graphies ou (o) prédominantes par rapport à eu en Bretagne francophone, dans le Berry, le dép. du Calvados, et à l'est du pays, en Bourgogne, Lorraine, Franche-Comté (plus la Champagne orientale influencée par le lorrain); 3º eu est à égalité avec ou, o dans l'Île-de-France pendant la majeure partie du XIIIe s. et l'emporte ensuite, ainsi que dans le dép. de l'Oise et le nord de l'Orléanais. Les documents de la Champagne occidentale s'apparentent à cette tradition graphique; 4º la graphie eu règne presque seule dans les documents picards où elle paraît dès le milieu du XIIe s. Elle se propage dans les départements limitrophes.

Ces données graphiques, qui viennent d'être résumées très brièvement, con-

cordent avec celles de la phonétique historique qui nous apprend que ou est passé à eu d'abord en Picardie d'où elle a gagné l'Ile-de-France, tandis que ce changement ne s'opère pas à la périphérie, Est et Ouest, cette dernière région présentant encore de nos jours, à côté de l'eu français, une prononciation /o/ très fermé (presque /u/, ou l'ancienne diphtongue óu.

M. A. A. Kasatkin (p. 124-128 : «Leonardo Salvioti et Giovanni Papanti dialectologues italiens ») signale l'importance de l'entreprise réalisée à la fin du XVIe s. par L. Salviati. Ce dernier, l'un des fondateurs de l'Accademia della Crusca, est l'auteur d'un gros traité intitulé « Avvertimenti della lingua sopra '1 Decamerone » (1584-1586), où il soutient l'origine florentine de l'italien littéraire. Il illustre sa thèse en traduisant la 1^{re} journée de la 9^e nouvelle de Boccace en 11 dialectes différents, qu'il collationne sur un texte florentin de la fin du xvie s. « Mercato vecchio ». La langue de Boccace apparaît ainsi proche parente de celui-ci. — Trois siècles plus tard, à l'occasion du 5º centenaire de Boccace, la même nouvelle est republiée par G. Papanti traduite en 700 parlers italiens (« I Parlari italiani in certaldo », Livorno, 1875). Il s'agit d'un véritable panthéon littéraire, auquel ont pris part de nombreux enquêteurs et qui comprend des témoignages des plus grands écrivains et romanistes du temps. Le recueil se trouve ainsi refléter l'état des dialectes italiens plus complètement que l'AIS, qui ne compte que 405 points d'enquête. Il va jusqu'à présenter plusieurs formes du même parler selon les niveaux sociaux.

Aux aires marginales de la Romania est consacrée la contribution de M^{me} S. P. Nikolaeva (p. 181-184 : « Archaïsmes et innovations dans les zones latérales de la Romania »). Les nombreux traits communs aux langues romanes de la Péninsule ibérique et de l'Europe orientale sont généralement considérés comme des archaïsmes (p. ex. la formation du comparatif avec esp. mas et roum, mais < magis). A y regarder d'un peu près, on s'aperçoit que beaucoup d'entre eux représentent des innovations (au moins relatives) plutôt que des conservations. Les uns sont le résultat de concordances entre des évolutions indépendantes l'une de l'autre. Les autres paraissent dus à l'influence de facteurs externes, celle des langues adjacentes (adstrats).

L'auteur emprunte à sa thèse sur la «Palatalisation des labiales et labiodentales dans les langues romanes des Balkans» (positions publ. à Léningrad, en 1968) l'exemple de ce phénomène, qu'elle attribue à l'action stimulatrice des langues slaves environnantes, mais qui existe aussi, bien que moins développé, en Espagne. Dans l'ALPI, en effet, certaines cartes attestent une influence de l'espagnol littéraire sur le dialecte galicien (entre le portugais et le castillan), qui, par lui-même, est resté plus archaïque que l'espagnol : remplacement de l'/s/ par / θ / ou de l'ancien /z/ intervocal, qui subsiste en portugais, par /s/ (cf. carte 38, point 458 : esp. et gal. /kause/) ; de même, opposition entre le \tilde{n} castillan et galicien et le n portugais. Sur le plan lexical, bien que son vocabulaire soit resté plus proche du portugais, le galicien a aussi subi l'influence du castillan. Dans les idiomes romans de l'Europe orientale, la langue de prestige

a été le slavon (cf. emprunts de mots tels que *slavă* «gloire», *pricină* «cause», etc.). En revanche, si en Orient l'influence slave s'est exercée aussi sur la morphologie (formation des noms de nombre de 11 à 19), le système grammatical galicien s'est montré plus stable par rapport à l'espagnol.

Des problèmes de dialectologie moldave sont traités dans les deux articles ci-après.

V. K. Pavel et R. Ja. Udler (p. 176-180): «L'Atlas linguistique moldave et les études ethno-linguistiques ». L'ALM (T. I et T. II, 1^{re} partie, parus, 1968-1972) associe étroitement et originalement l'ethnographie à la linguistique. Son questionnaire (1 630 questions) est organisé autour de groupes lexico-sémantiques (microstructures) et n'exclut pas la perspective historique. Les cartes se signalent aussi par la densité de leur réseau, la présence de légendes à la fois linguistiques (archaïsmes, néologismes, fréquences) et ethnographiques (reproductions photographiques des objets, notation de la présence ou de l'absence d'autres objets, de la forme, etc.). Le T. II, entièrement consacré au lexique embrasse les aspects les plus variés de la vie rurale dans leurs détails. Il arrive qu'un même objet soit décomposé dans toutes ses parties, dont chacune a sa carte propre (la charrue : 11 cartes ; le maïs : 13 cartes).

Le vocabulaire moldave est plein de mots empruntés aux langues environnantes (hongrois, turc, grec, surtout langues slaves. Ces emprunts sont bien connus et chiffrés. Mais l'exploitation de l'ALM permet d'en pousser l'étude plus loin du point de vue sémantique et statistique. L'exemple du mot groapă « herse » est des plus instructifs. Ce terme autochtone est doublé dans certaines régions du mot boroană (ukr. borona) « herse en fer, ou en bois à dents de fer ». Par suite, le sens de grapă s'est rétréci à la désignation de la herse traditionnelle, tressée. Dans le reste du pays l'instrument récent a été introduit sans être accompagné de son nom d'origine. — Au point de vue statistique, la thèse du premier des deux auteurs de l'article, corédacteur de l'Atlas, sur « La Terminologie agricole dans les dialectes moldaves » (positions publ. à Kišinev, en 1971) lui a fourni des précisions nouvelles, tenant compte des occurrences par rapport au pourcentage des termes, classés suivant leur origine. Ainsi, le vocabulaire héréditaire latin, qui se limite aux noms des céréales et des principales opérations de la culture (labourer, semer, moissonner, etc.), en tout 38 mots seulement sur 710, soit 5 %, représente plus de 25 % des occurrences. Inversement, les mots d'or. ukrainienne, 110, soit 25 % du vocabulaire, atteignent à peine 10 % des occurrences.

V. S. Sorbală (p. 169-176: «Reconstruction du système terminologique des scies et couteaux dans les parlers moldaves») opère également sur les matériaux de l'ALM des recherches entreprises en 1965. Il montre que le vocabulaire en question, entièrement emprunté aux langues adjacentes, s'explique par la ruine des métiers, consécutive aux grandes invasions. Ces métiers n'ont été reconstitués qu'aux xe-xie s. Exemple d'un conditionnement par les facteurs extra-linguistiques plus que par les lois propres à l'évolution sémantique.

A des problèmes plus particulièrement aréologiques et concernant les dialectes de la France sont consacrés les articles qui suivent.

E. N. Mamsurova (p. 184-188): « Le Conditionnement des isolignes d'après l'ALPO ». L'Atlas linguistique des Pyrénées orientales, un des meilleurs de la Romania, a le mérite d'englober la région de transition du catalan français au catalan espagnol. En outre ses cartes introductives reflètent la géographie, l'ethnographie, l'histoire administrative tourmentée de l'actuel département. Il apporte ainsi une sérieuse contribution au problème de l'appartenance du catalan (situé en majeure partie sur le territoire espagnol) au groupe gallo-roman ou au groupe ibéro-roman, donnant la possibilité de suivre ses contacts avec le provençal (cf. rôle joué par le provençal, langue de troubadours catalans) et de fixer la limite septentrionale du catalan. Le territoire compris dans l'ALPO appartient au catalan oriental, qui se distingue du groupe occidental essentiellement par son vocalisme. Les recherches de l'auteur ont donc porté sur le sort de /a/, largement représenté dans l'Atlas, et sur la délimitation de son passage à /a/. On regrettera l'absence d'une carte correspondante. Du moins est-elle jusqu'à un certain point compensée par des explications précises d'où il résulte que la délimitation des deux voyelles coïncide très souvent sur l'Atlas. Il en est de même de la répartition entre /u/ et /y/. On en trouve une confirmation, par le coude brusque décrit par le faisceau d'isoglosses vers le Sud, dans la région du Capcir. On pourrait tirer de tout cela argument en faveur du rattachement du catalan au groupe ibéro-roman.

L. N. Syčeva (p. 188-190), «Géographie linguistique et histoire d'après quelques données relatives aux dialectes français du Nord-Ouest».

En vue d'apporter une atténuation à la thèse qui attribue nombre de traits de langue du nord de la France à l'influence du superstrat germanique, l'auteur prend l'exemple de la diphtongaison de e, o brefs latins toniques libres, sur lequel on peut voir que l'histoire linguistique de ces pays fait intervenir toutes sortes de facteurs politiques, économiques, culturels français. On observera d'abord que malgré le peuplement massif de tout le Nord (Picardie comme Wallonie) par les Francs, la Picardie des Mérovingiens fait partie du royaume de Neustrie et non d'Austrasie. C'est au IXe s., par le traité de Verdun (843) que la partie orientale de cette province est rattachée à la Wallonie et à la Lorraine, puis intégrée au comté de Flandre. Le Hainaut (parler rouchy), lui, est annexé à l'Empire germanique au XIIe s., et définitivement à la Flandre en 1659, à l'exception de sa portion occidentale, qui revient à la France. La Picardie occidentale quant à elle, même aux xe-xiiie s., quand elle dépendait du comté de Flandre, a toujours gardé des contacts culturels avec l'Ile-de-France et la Normandie. C'est ce qui explique la différence de traitement des diphtongues ie, uo issues de e, o entre l'Est et l'Ouest. En Picardie proprement dite l'influence française les a stabilisées et empêchées de se réduire à i, u comme en wallon et en lorrain. Ces derniers dialectes en effet, isolés des centres français, ont subi, au moins superficiellement l'influence des formes germaniques (qui s'est étendue par leur intermédiaire au parler rouchy). — Sur les relations ultérieures de la Picardie occidentale avec la Normandie, on se reportera au livre de M. R. Loriot,

La Frontière dialectale moderne en Haute-Normandie (Amiens, 1967). On y voit l'effacement progressif de la limite dialectale de part et d'autre de la Bresle et le déplacement sensible des isoglosses actuels vers l'Ouest, consécutif à l'immigration de la main-d'œuvre picarde.

N. I. Serman (p. 193-198), «Géographie linguistique et «forme interne» des mots : les noms du hanneton dans les dialectes français».

La carte 683 « Hanneton » de l'ALF a donné l'occasion à l'auteur d'illustrer la richesse lexicale des dialectes (110 appellations) et la diversité de leur motivation (« forme interne »). Ces noms couvrent la majeure partie du territoire de la France, le terme «hanneton» < germ. hano + dim. -ton (cf. all. Hahn « le coq »), ne se rencontrant que dans le Nord et le Massif central. Quelques exemples : cancoire (Franche-Comté et Suisse romande), étym. inconnue; /urlɔ̃ / en Flandre < germ. Hura (cf. fr. hwe), et non lat. ululare; /kif, kivr/ en 2 points (P.-de-Calais et Suisse romande) < all. Käfer; /bryã/ < germ. BRAG, BRAGULARE, contam. par fr. bruyant (le long de la frontière belge); /brigã/ < celt. BRIGANTES, infl. par fr. brigand (dans le N.-O.); vache de chêne (Ille-et-Vilaine), le hanneton étant friand des pousses de cet arbre ; /broed5/ (C.-du-Nord) onomat., racine brund, très productive; /budjã/ (M.-et-Moselle et Vosges), var. probable de fr. bourdon; /brutar/ < germ. BRUSTIAN « germer. brouter » (Charente), etc. Sur le plan sémantique l'ensemble des appellations peut se diviser en 6 catégories : 1º d'après les caractères externes de l'insecte ; 2º d'après le bruit qu'il produit; 3º d'après le nom de caractères humains; 4º association avec le nom d'autres insectes plus répandus dans la région; 5º noms de saints ou du démon ; 6º onomatopées. Se limitant à la 3e catégorie, l'auteur relève le fait que les traits empruntés à l'homme sont essentiellement négatifs. Ils peuvent se grouper eux-mêmes en 3 séries, proches l'une de l'autre par le sens : a) créature étourdie, imbécile, crédule...; b) vagabond, pillard, voleur...; c) être minable, propre à rien, ivrogne, noceur, etc. Cette mauvaise réputation s'explique naturellement par le mépris du paysan pour l'agitation vaine, etc. (allusion au vol maladroit du hanneton qui se cogne partout). C'est d'ailleurs un insecte nuisible. Il dévore les jeunes feuilles des arbres fruitiers. Sa larve, que semble désigner le mot /dœrmž/ est surtout destructrice. En conclusion, il y aurait grand intérêt à poursuivre systématiquement l'étude de l'onomasiologie populaire sous tous les aspects de son conditionnement « interne ».

G. Taverdet (p. 206-209), « Picardismes dans des textes vieux bourguignons ». Dans les Inventaires mobiliers et extraits des comptes des ducs de la maison de Valois (1363-1477), publ. par B. Prost, Paris, 1902, 2 vol., le groupe de textes relatifs aux possessions bourguignonnes (partiellement champenoises) des ducs, pose des problèmes d'attribution en raison de la diversité des parlers en usage dans cette province. Néanmoins la survivance jusqu'à nos jours de beaucoup d'entre eux (Géographie linguistique de la Bourgogne, publ. par l'auteur, Dijon, 1970) fournit des points de comparaison et suggère des solutions. Un certain nombre de textes présentent en effet des traits dialectaux (ex. l'art. lou, les formes des noms du chanvre ou de la crémaillère) dont la répartition géographique (sud de l'Aube, Auxois et Morvan, Nord, centre de la Côte-d'Or, environs de Chalon-

sur-Saône) se retrouve approximativement aujourd'hui. On peut ainsi présumer que ces textes sont l'œuvre d'autant d'auteurs que de localités.

Restent les textes dijonnais. Pour les interpréter il faut savoir que la capitale de la Bourgogne à cette époque était encore loin de parler français, la population rurale de ses abords immédiats usant d'un parler qui s'est prolongé jusqu'à une date récente. Cependant la langue de nos Inventaires dijonnais est beaucoup plus proche que celle des précédents du français littéraire, même si elle présente quelques formes dialectales comme prenre (prendre), taule ou taulle (table) communes au bourguignon et au picard. Un seul picardisme avéré : vaichelier (vaisselier) amène à la conjecture suivante. L'auteur doit être un Picard arrivé de fraîche date en Bourgogne, qui s'efforce d'écrire dans une sorte de koïnê exempte de dialectismes (il évite, notamment, le k caractéristique de sa province). Il ne s'est trahi que par le picardisme typique qui vient d'être relevé.

On sait que le niveau syntaxique est celui qui se prête le moins à une étude de géolinguistique. Cependant le matériel recueilli par les dialectologues et représenté dans les atlas, quand bien même son exploitation est souvent délicate, est loin d'être négligeable. C'est surtout le cas de l'AIS, dont les cartes 822 à 831 découpent morceau par morceau le texte suivant : « Vo a comprare due cavalli alla fiera e vendere i due che ho comprati l'anno passato. Quei cavalli non valgono niente, eppure costano il doppio dei miei » déjà représenté dans l'ALF, mais dispersés dans des fascicules différents. A. A. Smoljevskij (p. 148-151) comparant les cartes syntaxiques des deux atlas, s'est arrêté en outre sur la carte 834 de l'AIS « Me li ha venduti » où la phrase est l'objet des variantes : « la vandiw als a mi » (p. 11), « el a vandoe a mey els » (p. 14), « al meli gà vendüdi » (p. 333), lesquelles diffèrent n. s. phonétiquement, mais par l'ordre des mots, l'accentuation, le dessin rythmique, la structure syntagmatique. Inversement des analogies peuvent se manifester entre des points fort éloignés les uns des autres et appartenant à des parlers différents.

Mme I. S. Košeleva (p. 191-193) a étudié l'emploi des auxiliaires avoir et être dans la conjugaison pronominale d'après l'ALF (dial. français du Nord-Est) et l'AIS (Italie du Nord et rhéto-roman de Suisse méridionale). On sait que l'aux. être est seul employé en français et en italien littéraires. Il en va autrement dans les formes dialectales, qui présentent dans certaines zones une conjugaison avec avoir, à savoir : dans les dialectes français du Nord-Est (une partie de la Picardie, de la Wallonie, de la Champagne, de la Lorraine) d'une part, en Lombardie de l'autre. Inversement, la même conjugaison, relevée sur l'AIS dans le rhéto-roman d'Engadine est conforme à la norme littéraire (ex. de Tisto Murk: «Il bavuolch (...) s'ha sfulgià eir el cun sia marendetta (Le berger (...) s'est enfui lui aussi avec son déjeuner»). L'étude aréologique des formes avec avoir permet de conclure à une diffusion ancienne plus étendue (aires isolées à côté de zones denses) et de dessiner une aire compacte en Lorraine, spécialement dans le dép. des Vosges, où cette conjugaison se retrouve dans les textes (« I n'ïn pus de dehe ans que je ne m'ai mi lévè » dans Annonces des Hautes Vosges, nº du 27 août 1963). Élargissant son propos, l'auteur en vient à se demander si l'emploi de avoir n'est pas dû à l'influence de l'allemand où cet aux. se rencontre seul (hypothèse invérifiable pour l'instant, faute de cartes appropriées du DSA). On remarquera en tout cas que cette conjugaison est également propre à l'espagnol et au roumain.

Le territoire roman étant entièrement couvert par le réseau de l'enquête linguistique, deux problèmes majeurs se posent maintenant aux chercheurs. Ils font ici l'objet, le premier de la contribution de M. Volox, le second de l'étude de M^{me} Borodina avec quelques collaborateurs.

M. G. Volox (p. 198-202) « Atlas régionaux et atlas nationaux » ou : « Microstructures et macrostructures ». La possibilité qu'offrent les premiers d'une enquête plus serrée, révélant parfois des formes plus archaïques, est illustrée par l'analyse de l'évolution territoriale de la diphtongue $óu < \text{lat. } \bar{o}$ tonique (carte 692 de l'ALF, « l'heure »). Avec ces derniers relevés sont confrontés successivement les atlas de la Gascogne, du Massif central, du Lyonnais, de la Champagne et la Brie. L'ALG montre deux aires nettement départagées entre ora (oro, oro) et ura, cette seconde forme n'étant notée qu'en un seul point par l'ALF. L'ALMC n'apporte pas de retouche à l'ALF, qui est même plus complet (cf. /ɔra/ en un point du Cantal). L'ALLy marque une poussée plus forte de la forme littéraire, heure. Celle-ci s'exerce encore plus énergiquement dans les régions de la Champagne et de la Brie. Cette indication est commune à l'ALCB et à l'ALF à ceci près que le premier détecte une forme en /o/, plus archaïque, dans un îlot du dép. des Ardennes, non loin d'un autre, situé au nord et à l'est du dép. et relevé par les deux atlas.

Sur la coordination des données fournies par les atlas de la Péninsule ibérique, de la France, de l'Italie et de la Suisse méridionale, des territoires romans balkaniques par l'établissement d'une carte générale à échelle unique repose l'article de M^{me} M. A. Borodina (et alii) (p. 214-220 : Essai de recartographie et d'interprétation d'une carte commune de la Romania). L'exemple choisi est la dénomination romane du « cep de vigne » d'après l'ALPI (carte 47), l'ALF (carte 1780), l'AIS (carte 1035), l'ALR (n. s., c. 225), l'MLA (ou ALM), c. 1883). Les 52 lexèmes retenus sur la carte unifiée (due à M. P. I. Roška) ont gardé le numéro de leur atlas respectif et sont pourvus d'autre part de signes conventionnels dont la liste numérotée de 1 à 52 figure en légende. Une autre légende donne la liste des lexèmes avec leurs variantes (compte non tenu des noms périphrastiques dont les éléments existent déjà isolément). L'objet de l'étude étant d'ordre sémantique, les indications aréologiques ont été volontairement simplifiées. Un tableau classe et regroupe les mots par champs. En voici les principaux

- I. Le sème le plus caractéristique du cep est celui de « bâton » (tige, tronc, pieu, souche). Il est largement représenté sous les formes cepa, sep, tsep (ALPI, ALF, AIS) < lat. cippus, et surtout esp. tronco ou tros, litér. troza « poutre »; roum. trupină (tulpină) (or. serbe), et surtout butuc (de viță, ou de vie) < lat. *BOTTUM.
- 2. Moins répandus les noms se rattachant à l'idée de fil, corde, attestés dans les aires marginales : esp. soga, soka « câble » (voir étymologie proposée par R. Lafon).

- 3. Un seul terme, curvulo (Calabre) évoque l'idée de courbure.
- 4. A l'idée voisine d'enroulement, spirale, vrille, répondent : $parra\ (ALPI)$ et surtout les descendants du lat. VITIS : vis, $vir\ (ALF)$, vis, vi, $vite\ (AIS)$ et quelques termes isolés : vera « anneau nuptial » (vénitien), roum. bucium < lat. BUCINA « corne de bouvier, trompette ».
- 5. L'Italie connaît dans quelques régions les mots triya, tralya, tralcio (fr. lit. treille) « berceau formé de ceps de vigne ».
- 6. L'idée de buisson, plante, rejeton, est répandue sur tout le territoire roman dans des lexèmes divers : représentants de lat. VINEA (esp. bina, lit. viña), i (seul ex.), surtout en Italie : vigna (pe, gamba de —), roum. vie, vine (var. cuiburi d'i, d'ie), mold. tufă < lat. TUFA « buisson », cf. fr. touffe); ALF : plante; ALF et AIS : sarmento, et 2 repr. isolés de mayola < MALLEOLUS, cf. prov. mod. magliuolo « cep coupé enterré pour la reproduction ».
- 7. L'idée de plante s'élargit à celle de « chose vivante, d'où naît la vie ». Des formes telles que vida, vidda, et autres, sont assez fréquentes en Italie et ne peuvent venir que de vita, (et non de vitis, viteus), de même que viu, plur. vi, à la frontière italo-provençale vient de vivus. Le roum. ciot « souche » vient de gr. khutos « ce qui croît ». A signaler aussi quelques exemples de nuvela, novela (AIS), roum. et mold. nuia « jeune plant de vigne ».
- 8 et 9. Le morceau de cep mis en terre pour la greffe évoque « trou », « fond », « nid » et s'exprime par les mots souche (var. suko, sutso) (ALF), vundu (Sicile) < lat. Fundus, roum. cuib (de vie) « nid », ou groapă « fosse ». « Plant de vigne » trouve enfin son expression naturelle dans pe, poi (portug.), pied de vigne ou de souche (ALF), gamba ou piede de vina (AIS).

On ne saurait clore cette longue énumération de travaux sans l'article très personnel de M^{me} V. P. Danilova (p. 209-214 : Contribution à l'étude des morphèmes homophones dans les parlers gallo-romans).

Depuis que la somme des matériaux phonétiques recueillis permet de confronter les variantes d'un mot à travers tout le territoire roman, on peut se demander, p. ex., si tel parler a conservé une distinction entre morphèmes devenus homophones dans la langue littéraire. L'auteur s'est posé la question à propos des formes en /e/ final du français, qui remontent toutes à un a latin tonique: 1) infinitif et participe passé (er-, -é) des v. du 1er groupe; 2) dans les noms en -é, -ée (congé, journée, etc.); 3) à la 2e pers. pl. de l'impératif et de l'indicatif, -ez). Dans le parler gallo (partie orientale de la Bretagne et territoires adjacents de l'Anjou et du Maine) certaines de ces formes se réalisent différemment.

- r. C'est le cas de l'infinitif et du p. p., qui présentent régulièrement un /ø/ au lieu de /e/: acheter, é; charger, é; aller, é; gagner, é /aštø, šaržø, alø, ganø/;
- 2. La situation est plus complexe pour la finale des noms en é, ée. Tantôt la forme en /e/ se rencontre seule, tantôt en concurrence avec une variante /ø/: année /ane, anø/, araignée /arene, arenø/, congé /kɔ̃ze, kɔ̃zø/ (idem pour curé, corvée, fumée). 6 mots, communs à l'ensemble de l'aire étudiée, ne comportent que /e/: chaussée, cheminée, journée, marché, matinée, vallée. Il en résulte

des oppositions phonologiques avec les formes verbales correspondantes quand elles existent : chausser /šosø/ et la chaussée /šose/, marcher /maršø/ et le marché /marše/;

3. Les quelques formes d'impératif et d'ind. prés. 2º pers. pl. fournies par l'ALF sont en /e/. Une exception dans le cas de « fermez la porte » /frøme/ ou /frømø/, peut-être due à l'assimilation avec le timbre de la première voyelle du mot. Quant à la prédominance de la forme en /e/, elle s'explique sans doute par l'action analogique des 2º pers. des autres conj. latines, en -etis, -itis : habetis /ave/, venitis /vne/, comme en français. D'où possibilités de nouvelles oppositions à l'intérieur du paradigme : aller, allé /alø/ et allez /ale/, regarder, é /rgardø/ et regardez /rgarde/.

M.-A. BORODINA.
I. VILDÉ-LOT.

Éric Buyssens, Les catégories grammaticales du français. Éditions de l'université de Bruxelles, 1975 (Collection « Faculté de Philosophie et Lettres » LVIII). I Volume de 94 pages.

M. Buyssens ne veut être ni un novateur aventureux ni un conservateur obstiné. Il reconnaît le succès de F. Brunot (avec La pensée et la langue) et de Chomsky, mais il estime qu'il a empêché les grammairiens d'accorder une suffisante attention à « la partie la plus faible de la linguistique, alors qu'il s'agit précisément de ce que la langue a de plus caractéristique : les catégories grammaticales. » (p. 9). Depuis longtemps la terminologie grammaticale traditionnelle a été mise en cause et certains grammairiens ont proposé des modifications et des innovations plus ou moins radicales. Telle n'est pas l'intention de notre auteur qui déclare nettement dans son introduction : « L'esprit de ce livre est plutôt conservateur : il sera très peu touché à la terminologie et aux catégories. Ce qui est nouveau ce sont les définitions : il s'agit d'établir scientifiquement à quelle réalité objective correspondent les catégories grammaticales. » (p. 9). C'est là un bel exemple de prudence scientifique.

Les deux premiers chapitres (I. Notions générales et II. Analyse du discours) contiennent pratiquement ce que l'on pourrait appeler les principes directeurs du travail. Retenons d'abord la distinction fondamentale entre la signification (« influence immédiate que le locuteur cherche à exercer sur son auditeur au moyen de ses paroles... fait linguistique dont la structure correspond à la structure syntaxique ») et le référent (« réalité extra-linguistique dont on parle... un fait de connaissance dont la structure est inconnaissable »). Un exemple d'erreur produite par la méconnaissance de cette distinction est fourni par l'opposition entre mots concrets et mots abstraits. Notons aussi la démarche méthodologique qui impose de définir le simple par le composé et qui se trouve justifiée « dans la notion d'articulation ». Le phonème s'identifie à partir du mot, le mot à partir de la phase. A la notion de linéarité du discours M. E. B. substitue celle de bilinéarité qui en constitue la première articulation ; la ligne proso-

dique — intonation, rythme, tempo — exprime ce qui sera appelé ici la modalité et la ligne phonémique — où se situent les phonèmes — qui «concourt souvent à l'expression de la modalité, mais exprime surtout ce qui sera appelé ici la substance». Après avoir noté la confusion qui règne dans la plupart des grammaires, l'auteur base sa démonstration sur le principe de l'exclusion (p. 20). Le locuteur doit choisir entre plusieurs modalités qui s'excluent : assertion, interrogation ou apostrophe. « Mais une assertion, une interrogation, un ordre ou un souhait peuvent être négatifs ou positifs : l'opposition entre positif et négatif ne relève donc pas de la modalité. » La modalité est définie comme une partie de la signification « qui traduit la relation sociale que le locuteur établit entre lui et son interlocuteur. » (p. 20). L'autre partie, la substance, « exprime ce qui fait l'objet de l'assertion, de l'interrogation, de l'ordre, du vœu ou de l'apostrophe. » (p. 21). C'est le contenu de l'expression une fois la modalité éliminée. Rappelant que « la définition de la phrase est l'objet qui a suscité le plus de discussions », M. E. B. commence par donner des exemples de procédures différentes et parfois contradictoires d'analyse. Il propose quant à lui la notion d'unité de discours qui a l'avantage de montrer « leur caractère fragmentaire. » Il définit l'unité de discours « comme le fragment de discours auquel le locuteur se limite momentanément pour sa facilité et pour celle de son interlocuteur. » (p. 24). Définition vague comme l'est la réalité elle-même qu'elle reflète. « Seul un discours entier peut avoir — éventuellement — un sens complet. » Étudiant ensuite la structure interne des unités de discours l'auteur distingue trois types différents. Le premier, « celui que tout le monde appelle phrase », est en fait la « phrase verbale », un ensemble formé par une base et tout ce qui en dépend. Mais alors que l'on peut retrouver l'élément manquant au moyen de mots interrogatifs susceptibles de se substituer à l'une des unités autre que la base, « il n'existe pas de mot interrogatif qu'on puisse substituer à la base sans modifier le reste de la phrase. » Exemple : « mon père travaille dans une banque»: Qui travaille? où travaille votre père? mais: votre père fait quoi dans une banque? C'est une autre base. Le deuxième type d'unité de discours peut être défini à l'aide de la « distinction entre le syntagme de base et les autres : dans ce deuxième type on trouve des syntagmes qui peuvent se rattacher à une base, mais on n'y trouve pas de base ». M. E. B. refuse d'y voir des phrases elliptiques comme il écarte l'appellation d'équivalent de phrase et propose le terme de rhèse. Exemples : Entrée des artistes, A bas le président, Peut-être qu'il savait! (p. 25-26). Le troisième type d'unité est l'interjection : Oui, non, Allo ? bravo !, merci. Il ne sera question en fait, dans la suite de l'exposé, que des « phrases véritables », c'est-à-dire celles qui appartiennent au premier type. L'auteur n'admet qu'avec un sens restreint le mot phrase.

La décomposition de la phrase en syntagmes fait l'objet du troisième chapitre. Pour identifier le sujet les grammairiens utilisent des procédures diverses. M. E. B. montre leur insuffisance, il revient à la question qu'est-ce qui | qu'est-ce que ? et pour les sujets apparents au pronom il. Ce critère, repoussé par les linguistes, est le seul objectif, purement syntagmatique qui « permet d'éviter tout

recours au référent ». Les régimes du verbe sont identifiés de la même façon : il suffit de mettre en place le schéma sujet-base + qui / quoi ? (pour le complément d'objet direct), sujet-base-prép. + qui / quoi ? (pour le complément d'objet indirect). D'ailleurs le terme objet ne peut être retenu qu'en renonçant à tenir compte de son étymologie. Il n'est pas le seul dans ce cas. Le même problème se pose à propos de l'opposition transitif et intransitif. Le refus de faire appel au référent exclut le complément d'attribution ou d'objet secondaire et interdit de définir l'attribut comme l'expression d'une qualité ou d'une manière d'être du sujet. De même pour définir le complément circonstanciel il faut écarter le recours au référent (« les prétendues circonstances de lieu, de temps, etc. ») Un complément circonstanciel est celui qui n'est pas régi par la base. Ainsi dans « A Paris j'irai à la tour Eiffel », à Paris est un complément circonstanciel; dans « J'irai à Paris », Paris est un objet indirect. Dans « Les mille francs que ce livre m'a coûté » il s'agit d'un objet direct.

Selon M. E. B. il faut réserver le mot proposition « à ce qu'on appelle traditionnellement proposition subordonnée ». Il ne faut parler ni de proposition indépendante, ni de proposition principale, ni de propositions coordonnées, ce sont des phrases. « De même, il est nécessaire de restreindre l'emploi du terme conjonction qui, comme et, relie deux unités de même fonction, et d'appeler subjonction les éléments qui, comme que, indiquent la subordination. » L'auteur met de l'ordre dans l'ensemble juxtaposition, parataxe, asyndète, termes souvent employés comme synonymes. Le terme juxtaposition convient à deux phrases « unies uniquement par la prosodie », tandis que la subordination « ne relève pas du référent. » (p. 39-40). Dans la parataxe « on renonce à donner à l'objet direct la forme requise par le verbe. » Exemple type : « Vous viendrez, j'espère. » L'asyndète désigne une énumération sans conjonction (chap. IV).

Le chapitre suivant nous conduit de l'analyse syntagmatique à l'analyse syntaxique, du composé au simple, du syntagme au mot, unité minimale de ce second niveau d'articulation. M. E. B. nous invite à examiner le cas d'un syntagme complément déterminatif d'un premier syntagme (le recours à la forme etc...) caractérisé par la présence d'une préposition et le cas d'un syntagme précisé par autre chose qu'un complément déterminatif, exigeant une pause matérialisée par un signe de ponctuation. Il refuse d'appeler apposition des constructions comme : « Mon pendard de fils » (il y a là-dessus toute une littérature!) en vertu de l'opposition entre référent et signification. De même il voit avec justice un complément déterminatif dans « La ville de Rome » (p. 45).

Abordons maintenant le chapitre VI (p. 47-80) consacré aux parties du discours, « ce vieil édifice quelque peu lézardé », écrit Charles Muller. Dans Linguistique et enseignement du français (Larousse, 1970) J. Peytard et E. Genouvrier ont déjà signalé le manque de cohérence des définitions données par les grammaires, Éric Buyssens va plus loin et plus profond. Pour certaines parties du discours on fait appel au référent : l'adjectif est un mot qui désigne une qualité, ainsi beau, mais n'importe quel dictionnaire vous définira le substantif beauté comme la qualité de ce qui est beau. Pour d'autres, on fait appel à la fonction : le pronom sert à remplacer un substantif, mais je chante, il pleut l' Pour d'autres

on fait appel à des propriétés formelles : le verbe est un mot qui se conjugue. Il est indispensable d'utiliser les mêmes critères syntaxiques pour toutes les parties du discours, puisque ce sont « des unités qui forment une même catégorie. » M. E. B. pose longuement le problème de la distinction entre nom propre et nom commun et les solutions qu'il apporte sont vraiment très personnelles : « Un nom commun est un nom qui désigne un individu en vertu de la seule convention qu'on appelle le signifié, un nom propre est attribué en vertu de deux conventions : d'abord celle du signifié et ensuite la présentation. » (p. 50). Ainsi un nom tenu pour un nom propre peut fonctionner comme nom commun, par exemple les Bruxellois, les Belges, et inversement « peuvent fonctionner comme des noms propres les noms désignant des types de comportement : douceur, violence, cruauté, bonté. » Certains noms singuliers tels que univers, ciel, soleil, lune, terre, providence, hasard etc. seront placés dans une catégorie spéciale entre les noms communs et les noms propres. A ce propos M. J. Polh (Français Moderne, 45, 2 p. 170) se demande si l'on ne peut pas «soutenir que la distinction entre nom commun et nom propre mériterait dans une certaine mesure, ce que l'auteur dit très justement d'une autre distinction traditionnelle: 'l'opposition logique entre abstrait et concret ne trouve pas son reflet dans la grammaire.'» Ceci est dit à propos du nombre des substantifs, le seul critère valable dans ce cas étant la possibilité de nombrer. Sur le genre des noms rien n'est dit que nous ne sachions déjà, sauf peut-être cette affirmation : « Il n'y a pas de genre neutre en français ». Les adjectifs sont répartis en deux grandes espèces caractérisées par des emplois syntaxiques différents : les adjectifs compatibles et les adjectifs incompatibles. Les premiers ne s'excluent pas mutuellement tandis que les seconds ne peuvent s'associer dans le même syntagme, car ils n'ont qu'un seul emploi syntaxique. Ces deux espèces recouvrent grosso modo les adjectifs dits « qualificatifs » et les adjectifs dits « déterminatifs ». Mais étant donné qu'un adjectif « qualificatif » très souvent n'exprime pas une qualité, le terme est évité. De plus tous les adjectifs « déterminatifs » ne sont pas nécessairement incompatibles, il y a des adjectifs bivalents, tels les numéraux cardinaux (J'ai trois sœurs / mes trois sœurs) ou certains indéfinis (Tout le jardin était inondé | Tout jardin demande des soins). Le pronom est défini comme les autres parties du discours, c'est-à-dire d'un point de vue strictement syntaxique. Le verbe, quant à lui, ne peut se définir par un recours au référent (le verbe exprime un procès), ni par le fait que c'est un mot qui se conjugue, ni par le fait qu'il exprime le temps : ces deux critères sont jugés insuffisants. « C'est par sa fonction que se définit le verbe : c'est le mot qui peut servir de base à une phrase ou à une proposition. » (p. 64). Le reste du chapitre est consacré à la voix, au mode, à l'aspect, aux temps et aux verbes auxiliaires. Ce qui est dit de l'aspect est particulièrement intéressant : on sait comme la question est délicate. Les adverbes ont au moins en commun « deux traits dont la réunion leur est propre : tout adverbe remplit une fonction de complément et ne peut avoir un adjectif sous sa dépendance. » Il y a quatre grandes classes d'adverbes : 1. de conjugaison. 2. de qualification. 3. de relation. 4. de métalangue.

Le dernier chapitre est consacré au morphème (le monème d'André Martinet). Il y est question de la dérivation par suffixe, par préfixe et par composition.

Un appendice A donne des éléments de phonologie. On y trouve une définition de la syllabe : « comme l'unité prosodique : elle porte ou peut porter les éléments fonctionnels de la prosodie Il faut ajouter que ce n'est pas la voyelle seule qui sert de support : les consonnes participent à cette fonction. » (p. 85)

Un appendice B donne une liste alphabétique de 66 termes grammaticaux, que l'on peut conserver à condition « de bien définir ce qu'ils servent à désigner [car] ils sont rarement employés conformément à leur sens étymologique ».

Empruntons notre conclusion à M. Charles Muller: « Une mince brochure qui, sans tapage, donne à réfléchir et devrait être méditée par tout grammairien, quel que soit l'idiome qu'il tente de décrire, car si le français fournit ici ses exemples et ses traits propres, l'intention de l'auteur dépasse cet objet particulier, qui n'a été choisi, dit-il, que parce que ce sont les grammaires françaises qui s'intéressent le plus aux catégories grammaticales (et qui sans doute, laissent voir le plus d'illusions sur la valeur de leurs définitions). »

Jean Bourguignon.

Kerstin Olsson, La construction : verbe + objet direct + complément prédicatif en français. Aspects syntaxiques et sémantiques. Stockholm, 1976, 192 p.

Les constructions étudiées sont du type NP₁-V-NP₂-X où NP₁ représente le sujet, V le verbe, NP2 le complément d'objet direct (c. o. d.) et X le complément prédicatif traditionnellement appelé « attribut du c. o. d. ». N'ont toutefois été retenues que les constructions où 1) le complément prédicatif X se réalise sous la forme d'un adjectif ou d'un élément à valeur adjectivale. 2) V est un verbe transitif direct à l'exclusion de avoir. 3) NP2 n'est pas un pronom réfléchi. Cette étude porte donc sur des phrases comme : Jean croit Pierre malade, Le rhum, il le boit chaud et Les aubergines, elle les aime farcies, mais ignore délibéremment les constructions analogues illustrées par des phrases comme : J'avais le cœur serré. Il se croit privilégié. Je le considère comme mon ami. On l'a ordonné prêtre et Je l'ai entendu chanter (p. 7). Toutes ces phrases présentent le même décalage entre la structure syntaxique, qui est celle d'une phrase simple, et les configurations sémantiques sous-jacentes qui s'analysent en deux propositions (p. 7-8). L'auteur a choisi d'examiner successivement : 1) la syntaxe de la construction attribut du c. o. d. et plus particulièrement les fonctions syntaxiques de NP₂ et de X (p. 11-41); 2) quelques restrictions imposées aux constituants V, NP2 et X de la construction (p. 74-176); 3) les différentes relations sémantico-logiques exprimées par la construction (p. 74-176).

L'analyse proprement syntaxique s'ouvre sur la distinction préliminaire entre attribut et épithète du c. o. d. (p. 11-13) à l'aide de transformations bien connues (pronominalisation de NP₂, formation de relative, extraction emphatique de NP₂, interrogation partielle et passivation). Les attributs du c. o. d. n'en constituent pas pour autant une classe homogène de constructions. Plu-

sieurs divergences syntaxiques (effacement de X, insertion de être entre V et X dans les phrases relativisées, l'interrogation portant sur X à l'aide de comment, etc.) apparaissent liées au statut opérateur ou non-opérateur de V et à son interprétation performative (p. 13-21). Les diverses hypothèses sur l'histoire dérivationnelle de la construction avec verbe opérateur attribuent une structure profonde identique à Jean croit Pierre malade et à la construction complétive homologue Jean croit que Pierre est malade, c'est-à-dire postulent une phrase NP₂ — être — X enchassée et des transformations qui dépendent du statut accordé à cette phrase dans la structure profonde (p. 21-24). Pour les constructions mettant en jeu des verbes transitifs non-opérateurs, l'auteur examine deux hypothèses émises respectivement par U. Stephany (1970) et par B. Combettes (1975). La première, qui fait de X un constituant adverbial du syntagme verbal, est présentée comme une solution ad hoc que n'étaye aucun argument syntaxique solide. La seconde propose d'intégrer la phrase à verbe être dans la phrase matrice sous la forme d'un complément circonstanciel de temps (p. 26-27). K. Olsson montre que le rapport de paraphrase qui existe entre Paul boit le café chaud et le café est chaud quand Paul boit le café ne caractérise pas toutes les phrases à attribut du c. o. d. et à verbe non-opérateur. Par contre, il est facile de réfuter son second argument selon lequel, si l'analyse de B. Combettes était juste, des phrases comme Paul le boit chaud et Il est chaud, quand Paul le boit devraient constituer une réponse adéquate à Quand le café est-il chaud? De toute évidence, la question présuppose ce que les prétendues réponses posent (c'est-à-dire le fait que le café est chaud). Le premier chapitre s'achève sur l'examen de deux aspects « superficiels » de la construction étudiée. L'antéposition de seul à valeur adverbiale devant NP2 et l'acceptabilité des phrases obtenues dépendent de paramètres multiples et si hétérogènes qu'il est difficile d'en tirer des enseignements sur la nature dérivée de NP2 (p. 27-31). Quant au statut adverbial de X, il ne se laisse pas davantage justifier par des tests syntaxiques (p. ex. question introduite par comment, substitution par ainsi et de cette manière, coordination avec un complément de manière, etc.) qui, de l'aveu même de l'auteur, suggèrent des conclusions contradictoires (p. 31-41).

Le second chapitre est consacré à quelques restrictions qui s'imposent aux constituants V, NP₂ et X des constructions à attribut du c. o. d. En règle générale, les verbes opérateurs factifs n'admettent pas la construction NP₁-V-NP₂-X, à l'exception toutefois de savoir qui figure fréquemment dans cette construction (p. 44-48). La classe des verbes non-opérateurs susceptibles de figurer dans NP₁-V-NP₂-X est plus difficile à établir. De l'impossibilité d'ajouter un élément X aux compléments d' « objet interne » et de l'agrammaticalité de phrases comme *Les rues, il les a traversées désertes et *Le choc. il l'a subi grave, K. Olsson conclut à l'existence de la double contrainte suivante : 1) V doit exprimer un processus et NP₂ doit représenter un objet effectivement affecté par ce procès. 2) X doit établir un rapport particulier avec le processus (p. 48-53). Lorsque NP₂ est un syntagme nominal proprement dit, une restriction non-triviale est celle qui régit la possibilité d'apparition de l'article indéfini et qui semble liée aux différents facteurs intervenant dans les lectures générique et spécifique de

ce déterminant (p. 53-64). Quant à X, sa compatibilité avec NP₂ est prédite par l'hypothèse d'une structure sous-jacente NP₂ être — X. Les autres restrictions imposées à X sont liées à la nature spécifique de V et leur examen est intégré à l'étude sémantique de la construction (p. 64-66). K. Olsson relève toutefois plusieurs cas où il n'y a pas correspondance entre NP₁-V-NP₂-X et NP₂-être-X. Le plus intéressant est celui des participes passés qui ne peuvent jouer le rôle de l'élément X que s'ils sont l'objet d'une lecture stative (Je crois Paul parti depuis longtemps déjà mais * Je crois Paul parti très vite ce matin) (p. 65-73).

Un premier aperçu des divers rapports sémantiques sous-jacents à la construction NP₁-V-NP₂-X est fourni par les différents types de paraphrases. Selon les cas, V-NP₂-X exprime un rapport complétif, (Je crois (que) Paul (est) malade), résultatif (Il rend sa femme heureuse), temporel (Jean boit son rhum chaud), temporel conditionnel, (Les cigarettes, il les aimes douces) ou sélectionnel (ce vêtement je l'ai choisi bleu) (p. 74-82). Les différents rapports sont ensuite caractérisés selon : 1) l'existence d'un rapport implicatif entre la construction entière et NP₁-V-NP₂ d'une part, NP₂-être-X d'autre part (p. 82-86); 2) les relations temporelles entre les trois constructions distinguées en 1) (p. 86-90); 3) la lecture spécifique de NP₂ (p. 94-97); 4) l'aspect temporaire de la prédication NP₂ être X (p. 97-101). K. Olsson recourt ensuite au « principe de l'accident » qui explique de façon simple et convaincante les corrélations entre les rapports exprimés par V-NP₉-X et le caractère « accidentel » ou « essentiel » de la propriété exprimée par X, (p. 101-109). La dernière partie de l'étude sémantique porte sur les verbes trouver, voir, aimer et vouloir qui, lorsqu'ils comportent un attribut du c.o.d., ont des propriétés très différentes de celles des verbes d'action examinés antérieurement (p. 110-176). Le verbe trouver admet deux lectures et établit avec NP-X un rapport soit temporel soit propositionnel (p. 110-119). Cette distinction vaut également pour voir qui exprime tantôt une perception (éventuellement «erronée») tantôt une vue de l'esprit (p. 119-131). L'étude des verbes aimer (p. 131-150) et vouloir (p. 150-176) révèle des cas de non-respect du principe de l'accident manifestement liés : 1) à la référence à un monde imaginaire ou sujectif; 2) aux présuppositions véhiculées par le conditionnel passé. L'auteur présente également plusieurs arguments en faveur de l'insertion d'un verbe manifeste (p. ex. avoir) dans la représentation sémantique de ces deux verbes.

On peut s'interroger sur les normes de grammaticalité qui ont amené l'auteur ou ses informateurs francophones à accepter sans la moindre réserve des phrases telles que On le croit venir des États-Unis, (p. 68) Le jury voyait déplaisant qu'un type qui avait 27 à l'écrit se coule pour une raison si bête (p. 126) etc. On peut également regretter telle lacune de l'analyse sémantique (p. ex. il n'est relevé nulle part que, dans leur interprétation naturelle, les constructions NP₁-V-NP₂-X qui n'expriment un rapport ni propositionnel ni causatif-résultatif présupposent la vérité de la construction NP₁-V-NP₂ correspondante) et, paradoxalement, un certain éclectisme dans le choix des modèles qui débouche sur des analyses disparates difficiles à intégrer dans une représentation sémantique cohérente. Au total, néanmoins le travail de K. Olsson constitue une contribution importante à l'étude de cette construction protéiforme qu'est l'attribut du c. o d. On

y trouve non seulement le point sur l'état actuel des recherches en la matière, mais aussi une étude critique de la problématique sous-jacente aux différentes approches et des solutions originales.

Martin RIEGEL.

Jacques Dubois, Francis Edeline, Jean-Marie Klinkenberg, Philippe Minguet, Rhétorique de la poésie. Lecture linéaire, lecture tabulaire, par le Groupe μ. Paris, P. U. F., 1977, 299 pages.

Le but de ce livre est de définir le poétique dans sa spécificité en déterminant le rôle qu'y joue le rhétorique. Après une étude du texte rhétorique littéraire ou non, c'est au plan sémantique que cette spécificité s'établit, non dans la découverte d'un certain signifié poétique, mais dans celle d'une structuration sémantique considérée comme un « code d'interprétation constituant le texte en poème»: elle est appelée «modèle triadique». Le choix consistant à se situer « au plan de la lecture poétique des textes quelconques et non de la lecture quelconque des poèmes » entraîne une méthode de recherche axée sur le processus de la lecture et des références à la psychologie de la perception. Pour plus de sûreté, le corpus s'en tiendra cependant aux textes généralement admis comme poèmes.

Dans un premier chapitre, donc, une étude de la lecture d'un texte rhétorique, faite à un niveau abstrait, offre une théorie des isotopies et des métaboles dans la ligne de Greimas, Rastier, le Guern, entre autres, mais précisée et enrichie : il reste acquis, comme le voulait Rastier, que l'isotopie existe pour toute unité linguistique, et les auteurs de « Rhétorique Générale » retrouvent leur classification pour distinguer « isosémies » et « isologies », d'une part, itérations d'unités sémantiques constituant la signification du texte, « isoplasmies » et « isotaxies », d'autre part, itérations d'unités phoniques et syntaxiques, rhétoriques par définition puisqu'elles constituent des structures additionnelles. La définition du discours isotope est précisée par une condition supplémentaire : l'itération de sèmes identiques (« condition positive » ou « condition de juxtaposition ») doit s'accompagner d'une absence de sèmes s'excluant l'un l'autre dans les lexèmes en relation syntaxique de détermination (« condition négative » ou « condition de composition »). Le défaut de l'une ou de l'autre de ces deux conditions suffit à rendre l'énoncé allotope. Enfin, des variables sont définies, dont dépend la perception de l'isotopie et qui permettent d'envisager des degrés d'isotopie comme des degrés d'allotopie.

La définition du trope s'établit sur ces bases : son décodage est déclenché lors de la rencontre, dans le champ isotope déjà reconnu par la lecture, d'une unité allotope ; il se produit alors, suivant les cas, soit une réévaluation de l'unité donnée (ou « degré donné ») qui l'adapte au sens induit par l'isotopie reconnue jusque-là (ou « degré construit »), soit une réévaluation de cette isotopie en fonction de l'unité allotope, soit une acceptation de l'impertinence. Un développement des mécanismes de la « lecture plurielle » montre, comment, l'unité rhéto-

rique « donnée » suscitant une ou plusieurs isotopies nouvelles, d'autres segments du contexte tendent à s'indexer sur ces isotopies et deviennent alors elles-mêmes des unités rhétoriques dites « projetées ». Un tableau à double entrée : les signes de l'énoncé sur un axe et les différentes isotopies reconnues sur l'autre, recense les fonctionnements rhétoriques du texte, chaque terme pouvant en assumer plusieurs selon les isotopies considérées, et rend compte de la densité de la signification. Les auteurs examinent ensuite la mise en œuvre particulière de ce mécanisme général par les principales figures de rhétorique, synecdoque, métonymie et métaphore, constatant leur plus ou moins grande aptitude à créer une nouvelle isotopie.

C'est de cette « lecture tabulaire » d'un poème d'Eluard, élaborée en 1972 à l'occasion du séminaire d'Urbino (cf. « Rhétorique Poétique. Le jeu des figures dans un poème de P. Eluard. » Documents de travail et prépublications 10), qu'est née l'hypothèse du « modèle triadique », constitué de trois « classes apriori » correspondant à la classification des isotopies trouvées, et retrouvées dans un grand nombre d'études semblables. Ces trois catégories fondamentales sont appelées « cosmos », « anthropos » et « logos ». Le modèle, qui nous semble à ce stade être une sorte de généralisation des isotopies rencontrées dans les textes, est ensuite confirmé par des rapprochements avec les conceptions de l'œuvre d'art comme « modèle réduit » (Léo Apostel), du poème comme « symbole de l'univers » (Hugo, Joyce, Blake), correspondant à une « visée unificatrice », produisant un « effet de totalité », de « complétude sémantique » : tout ceci confirmerait que le poétique a pour ressort l'opposition la plus générale de l'univers sémantique immanent, celle de l'« anthropos» et du « cosmos », et sa médiation par le «logos ». Quelques pages d'une belle virtuosité, dans le détail desquelles nous n'entrerons pas, confrontent le modèle triadique et différents modèles concernant les structures sémio-noétiques fondamentales (Greimas, Gestalttheorie) et montrent le poème ainsi défini comme une « amplification du syntagme minimal ».

Trois types de médiation sont ensuite distingués: la plus spécifiquement poétique est la « médiation rhétorique », réalisée par la relecture rhétorique déjà analysée. Mais on peut aussi trouver une « médiation discursive » lorsque les deux isotopies opposées sont explicitement mises en relation par la syntaxe et une « médiation référentielle », extra-linguistique, utilisation de thèmes institués comme médiateurs par des codes mythiques ou symboliques; cette dernière possibilité élargit considérablement le concept de médiation qui, de fonctionnement linguistique, devient une certaine perception de l'univers.

Appliqué à d'autres catégories esthétiques comme le tragique ou le sublime, le modèle triadique ainsi défini voit se vérifier sa spécificité. Il est cependant à considérer comme une condition nécessaire, mais non suffisante pour faire un poème, et l'étude d'un texte non poétique montre que la bi-isotopie comme la médiation ne se manifeste qu'à partir d'un seuil perçu intuitivement.

En conclusion, par allusion aux théories gestaltistes de la perception, le modèle triadique est aussi interprété comme une « bonne forme » de la lecture.

L'autre perspective de la recherche est celle du déroulement linéaire du texte,

abordée dans le troisième chapitre, où la spécificité de la poésie apparaît dans un usage particulier des propriétés temporelles du discours : utilisant ce que nous apprend la psychologie de la perception sur la lecture, les auteurs montrent comment ce processus se trouve favorisé et éventuellement modifié par un discours rhétorique qui offre des récurrences organisées de signifiants et quelquefois de signifiés, provoquant un rappel et une mémorisation aisée des éléments déjà lus, tandis que la perception de ces structures répétitives augmente la prévisibilité de la suite. Il peut se produire alors une « cyclisation » ayant pour conséquence de « substituer au temps qui court un temps répétitif », d'où l'effet psychologique d'intemporalité et de clôture du texte si souvent étudié, ainsi que la ressemblance établie par certains poéticiens entre le poétique et la contemplation intemporelle du sacré.

Montrant l'universalité des phénomènes étudiés, les auteurs comparent l'organisation mythique du temps telle qu'on la trouve étudiée chez des anthropologues (Leroi-Gourhan, Leenhardt, Lévi-Strauss) et son organisation poétique, rapprochant en particulier l'organisation calendaire, « sorte de médiation entre l'unité du sacré et la dispersion de l'existence » (Gusdorf) et leur propre conception de l'ethos poétique, lui aussi déterminé sur le plan du contenu par la médiation entre des catégories fondamentales opposées et, sur le plan de l'expression, par celle du principe de répétition qui abolit les différences — analogie par laquelle le concept de médiation nous semble perdre en précision ce qu'il gagne en généralité. Le rythme est alors étudié comme phénomène non spécifiquement linguistique dans un chapitre se fondant sur la psychologie de la forme et la théorie de l'information.

Après ces généralités préliminaires sont étudiées d'abord, rapidement, les « figures temporelles », considérées comme telles parce qu'elles mettent en jeu à la fois du temps pour se manifester et l'annulation du temps pour fonctionner : métasémèmes in praesentia, chiasme, allitération, assonance, contrepet, inversion, anagramme, etc., figures par écart et mètre, rime, formes strophiques, rondel, pantoum, etc., figures par convention. L'étude est ensuite reprise sous un autre angle, celui de l'organisation du temps, compris comme la durée perçue pendant l'émission ou la lecture de l'énoncé. Toutes les manipulations opérées par le poète dans le sens d'une structuration de la durée de l'énoncé, que ce soit par une organisation du signifiant ou par une organisation du signifié, sont étudiées, le principe de classification étant celui de l'anthropologie sociale. Sont ainsi examinées à l'aide d'exemples nombreux les structurations suivantes : « temps désordonné ou chaotique », « temps progressif irréversible », « temps réversible », « temps élastique et projection temporelle », « temps cyclique ». Cette classification notionnelle venue d'ailleurs a les avantages et les inconvénients habituels d'une classification par effets de sens : affinant la sensibilité littéraire, elle estompe des différences réelles de fonctionnement linguistique; c'est ainsi qu'on trouve réunis sous la rubrique « temps réversible » le palindrome, le chiasme et une métonymie de l'effet pour la cause.

La lecture poétique est donc un processus qui combine la perception linéaire du texte et l'élaboration de sa structure tabulaire. S'interrogeant sur l'importance respective de l'une et de l'autre, les auteurs constatent que l'ordre de la consécution, fondamental en narration, est moins pertinent en poésie : ils en veulent pour preuve le fait qu'un sonnet de Baudelaire lu de bas en haut garde « une certaine vraisemblance logique » et continue de satisfaire à la réduction tabulaire; nous préciserons cependant que cette permutation est faite par strophes entières formant des unités de sens, d'une part, et que d'autre part la persistance de la lecture tabulaire tient à sa définition même : superposition des isotopies par simple juxtaposition, dont certaines sont éventuellement sporadiques. Quoi qu'il en soit, cette manipulation permet aux auteurs de préciser les rôles : le tabulaire est primordial, tandis que le linéaire, qui permet de l'établir, exerce sa liberté dans une stratégie de la médiation et dans un jeu répété de tension-relaxation. Ce sont ces stratégies textuelles possibles qui forment l'objet du quatrième chapitre : la variété en est infinie, mais des types peuvent être établis, dont les variables sont essentiellement les lieux où apparaissent respectivement l'allotopie et la médiation, mais aussi, entre autres, le nombre et le groupement des connexions et des mécanismes médiateurs, les types d'opérations rhétoriques préférés, le degré d'évidence de l'écart et de sa réévaluation. En particulier, le modèle permet de décrire des poétiques « non-médiatrices » comme celles de Mallarmé, de Lautréamont, des surréalistes, de distinguer la « médiation refusée », sans poly-isotopie et sans tropes connecteurs, la « médiation aléatoire », le principe générateur du poétique étant le hasard, et la « médiation médiatisée », poésie des mots-valises, anagrammes, calembours, etc., dans laquelle l'analogie des signifiants réduisant les différences des signifiés opère une première médiation, étape menant à la seconde.

Le cinquième chapitre, sur lequel nous n'insisterons pas, représente « L'instance critique » : les auteurs, à la fois juge et partie, y précisent leur position devant d'éventuelles critiques idéologiques, particulièrement sur la question d'une poétique permettant d'établir non seulement le fait, mais la valeur, problème examiné de façon nuancée à l'aide d'un exemple considéré comme esthétiquement contestable.

Enfin, dans la deuxième partie du livre, « Lectures poétiques », des textes choisis dans une intention démonstrative parmi ceux qui semblent les plus difficiles à traiter suivant le modèle triadique : une fatrasie, un distique de Paul-Jean Toulet, un poème de Michel Deguy, deux poèmes de E. E. Cummings et un poème concret de I. H. Finlay offrent une application de la théorie qui dépasse en complexité et en intérêt ce qu'on croyait pouvoir en attendre. Une étude de texte exemplaire n'aurait peut-être pas été inutile, ménageant au lecteur une progression plus sûre et complétant la définition des concepts. Il reste que ces commentaires de textes variés et peu connus de la critique littéraire courante forment une conclusion convaincante et suggestive à la théorie dont ils sont la finalité.

Claude Guéricolas.